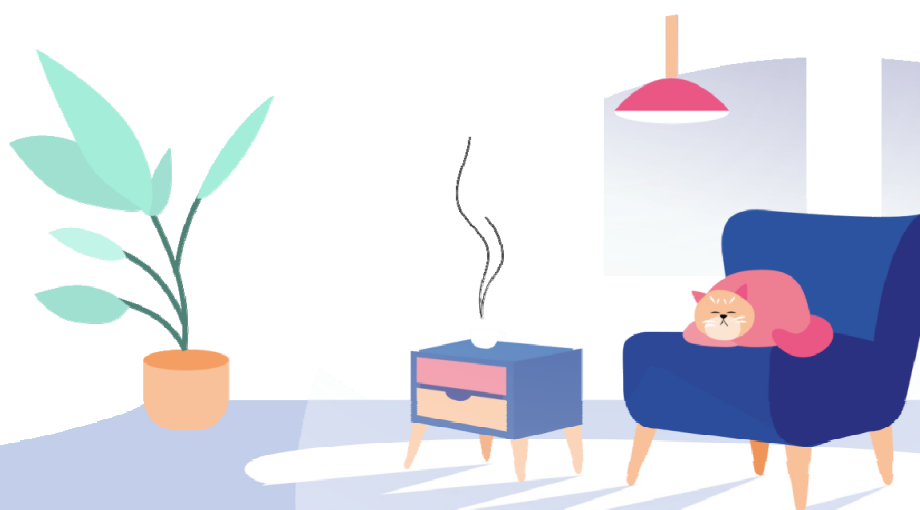


MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Guide pas-à-pas à destination des demandeurs

Juillet 2024



SOMMAIRE

PARTIE I : Présentation générale de MaPrimeRénov'

- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Zoom MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**

PARTIE II : Pas à pas du dépôt de dossier

- **Étape 1 : Éligibilité**
- **Étapes 2 et 2bis : Création de compte et connexion**
- **Étape 3 : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 4 : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste avec travaux de chauffage/chauffe-eau ou d'isolation thermique obligatoire**
- **Étape 3bis : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étape 4bis : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement**
- **Étapes optionnelles :**
 - 1. Je désigne/révoque un mandataire.**
 - 2. Je dépose une demande d'avance (Parcours pour une rénovation par geste uniquement).**
 - 3. Je souhaite annuler mon dossier.**
 - 4. Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux.**

PARTIE I :

Présentation

générale de

MaPrimeRénov'

Préambule

Les aides MaPrimeRénov' (MPR) ont **évolué au 1^{er} janvier 2024**. Tout dossier **déposé à partir de cette date** est régi par la réglementation des **nouveaux parcours MaPrimeRénov' 2024**.

- Si vous avez déposé votre demande de prime avant le **1^{er} janvier 2024**, votre dossier sera régi par l'ancienne réglementation applicable avant le 1^{er} janvier 2024.
- Si vous aviez un dossier **en cours de montage d'une demande de prime au 31 décembre 2023, celui-ci a été annulé**. Vous avez la possibilité d'initier et de finaliser un nouveau dépôt de dossier, régi par la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
- Si vous créez un dossier MaPrimeRénov' à **partir du 1^{er} janvier 2024**, vous pouvez consulter le présent **Guide pas-à-pas 2024 à destination des demandeurs**.

Présentation des parcours MaPrimeRénov' (MPR) au 15 mai 2024 : Parcours pour une rénovation par geste et parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement

Deux parcours sont possibles depuis le **1^{er} janvier 2024**, selon vos conditions d'éligibilité et hors dérogations spécifiques. Ils évoluent au **15 mai 2024** :

A. Parcours pour une rénovation par geste : une rénovation d'un ou plusieurs gestes de travaux **intégrant obligatoirement l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre OU la pose d'une isolation thermique**,

- Le DPE ou l'audit énergétique sont facultatifs. Vous pouvez déposer un dossier sans étiquette énergétique.
- Le geste de travaux de ventilation doit être associé à un ou des travaux d'isolation thermique.
- Vous pouvez déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur **présentation d'une promesse synallagmatique de vente ou compromis de vente**. Il sera toutefois obligatoire de fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement.

B. Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement : une rénovation performante et ambitieuse composée de plusieurs travaux **et obligatoirement accompagnée** (présence de « Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) » pour vous accompagner tout au long de votre projet de travaux).

- Si vous faites partie des ménages aux revenus intermédiaires ou supérieurs, vous pouvez **déposer un dossier pour un logement en cours d'acquisition sur présentation d'une promesse synallagmatique de vente ou compromis de vente**. Il sera toutefois obligatoire de fournir une attestation de propriété lors de la demande d'avance ou de la demande de paiement.

Comment faire appel à « Mon Accompagnateur Rénov' » et à des entreprises reconnues garantes de l'environnement (RGE) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **plus de 570 Espaces Conseil France Rénov' (ECFR)** vous accueillent sur tout le territoire pour vous fournir information, conseil et orientation de manière neutre, indépendante et gratuite. Selon votre projet de travaux, **le Conseiller France Rénov' pourra vous orienter vers les Accompagnateurs Rénov'** en capacité de vous accompagner au plus près de chez vous.

Pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous, contactez un Conseiller France Rénov' grâce au lien suivant : <https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Pour trouver rapidement un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) près de chez vous pour réaliser vos travaux, vous pouvez également vous rendre sur l'annuaire : <https://france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/artisan-rge-architecte>

Les avantages de MaPrimeRénov' ?

- Je demande ma subvention sur maprimerenov.gouv.fr ;
- Je connais le montant de ma subvention avant de débiter mes travaux : elle est calculée notamment en fonction de mes revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux ;
- Je reçois ma subvention, après la fin de mes travaux, afin de payer la/les facture(s) de mon/mes artisan(s).

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' ?

Une aide ouverte à tous les propriétaires

Le dispositif d'aide MaPrimeRénov' est ouvert à tous les propriétaires personnes physiques (occupants comme bailleurs), quels que soient leurs revenus.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Votre éligibilité dépend de vos revenus, de la situation géographique de votre logement, des travaux prévus et de l'ancienneté de votre logement.

Elle dépend également de votre type de logement (appartement ou maison individuelle).

Afin d'obtenir des renseignements sur votre projet (modalités d'obtention des aides, choix des matériaux, choix professionnels pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions) ou une simulation des montants d'aides potentiels, vous pouvez contacter gratuitement un conseiller d'un Espace Conseil France Rénov' près de chez vous.



Zoom : avec quelles autres aides MaPrimeRénov' est-elle cumulable ?

L'aide MaPrimeRénov' est cumulable avec les aides suivantes :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie ;
- Les aides des collectivités locales ;
- L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour financer le montant qu'il vous reste à payer ;
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE), versés directement par les fournisseurs d'énergie (y compris les grandes surfaces de distribution).

En revanche,

- **Les CEE sont déjà compris dans la subvention pour le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement** car valorisés par l'ANAH directement. Vous ne pouvez donc pas les demander auprès d'autres fournisseurs (voir ci-dessous).
- MaPrimeRénov' n'est **pas cumulable avec les aides à l'amélioration de l'habitat en Outre-Mer**.
- **Le parcours pour une rénovation par geste et le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ne sont pas cumulables sur les mêmes travaux.**

Attention, le cumul de ces aides et de MaPrimeRénov' ne peut pas dépasser le montant total de vos travaux.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>



Zoom : Les Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont des primes proposées par des entreprises privées mais encadrées par l'Etat.

Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul, de chaleur et de froid, ainsi que de carburants, sont tous soumis à une obligation de financer des économies d'énergie par le biais des CEE et peuvent donc vous apporter une aide dans la réalisation de vos travaux.

Tout particulier peut bénéficier des CEE, à condition de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'autres opérations d'efficacité énergétique.

Près de 200 types de travaux différents sont éligibles : isolation (murs, toits, fenêtres...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), production d'eau chaude, ventilation, etc.

Si vous êtes dans le parcours pour une rénovation par geste, vous pouvez effectuer une demande d'aide CEE auprès de votre entreprise de travaux, de vendeurs d'énergie ou de grandes enseignes de la distribution et de sites spécialisés. Pour plus d'informations sur les aides CEE : [cliquez ici](#)

Notez que les CEE seront pris en charge intégralement par l'ANAH dans le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement. À cette fin, vous vous engagez à ne pas faire de demande de CEE pour votre projet de travaux **au moment de la demande de paiement**. Vous devrez télécharger et remplir la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) » et la téléverser complétée au moment du dépôt de la demande de paiement de votre dossier.

Quels sont les plafonds de ressources MaPrimeRénov' ?

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	23 541 €	28 657 €	40 018 €	supérieur à 40 018 €
2	34 551 €	42 058 €	58 827 €	supérieur à 58 827 €
3	41 493 €	50 513 €	70 382 €	supérieur à 70 382 €
4	48 447 €	58 981 €	82 839 €	supérieur à 82 839 €
5	55 427 €	67 473 €	94 844 €	supérieur à 94 844 €
par personne supplémentaire	+6 970 €	+8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+5 045 €	+6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié votre besoin en matière de travaux (notamment auprès d'un conseiller France Rénov') vous être renseigné sur les aides disponibles et avoir obtenu votre/vos devis, vous décidez de demander MaPrimeRénov'. Le schéma ci-après décrit les différentes étapes à mener pour bénéficier de MaPrimeRénov' :

- | | | | | | |
|-----------------------------|---------------------|------------------------------|---|-------------------------------|----------------------------------|
| 1. Vérifier mon éligibilité | 2. Créer mon compte | 3. Faire ma demande de prime | 4. Optionnel :
- Faire ma demande d'avance (parcours pour une rénovation par geste)
- Désigner un mandataire | 5. Faire réaliser mes travaux | 6. Faire une demande de paiement |
|-----------------------------|---------------------|------------------------------|---|-------------------------------|----------------------------------|



Les pages suivantes décrivent de façon détaillée **les informations à renseigner pour pouvoir bénéficier de MaPrimeRénov'**. Pour chacune des étapes citées ci-dessus, elles présentent **les écrans à compléter** en vue du dépôt de votre dossier.

**Zoom sur : Le
parcours pour une
rénovation par geste
- avec travaux de
chauffage/chauffe-eau
ou d'isolation thermique
obligatoire**

Les principes clés du parcours pour une rénovation par geste

L'accès au parcours pour une rénovation par geste est **conditionné à l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre ou à la pose d'une isolation thermique.**

Par la suite, vous avez la **possibilité d'ajouter d'autres gestes de travaux** si vous le souhaitez.

Tous les types de logements (**maison individuelle et appartement**) sont éligibles au parcours pour une rénovation par geste quelle que soit leur classe énergétique (A, B, C, D, E, F, G) et même en l'absence de classe énergétique (sans DPE/audit énergétique). **Excepté si vous faites partie des ménages aux revenus supérieurs en métropole.** Dans ce cas, vous serez automatiquement orienté **vers le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.**

Les cas spécifiques :

1) Si mon logement se situe en **Outre-mer**, il ne m'est pas demandé de renseigner la classe énergétique de mon logement (A, B, C, D, E, F, G), même de façon optionnelle.

2) À titre exceptionnel, je peux bénéficier du parcours pour une rénovation par geste si mon logement se situe en **métropole** et qu'il a **plus de 2 ans** (au lieu de 15 ans) pour **l'installation d'un nouvel équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière au fioul** (avec dépose de la cuve à fioul obligatoire). Je dois demander simultanément **une prime pour la dépose de cuve à fioul et une prime pour l'installation du nouveau système limitant les gaz à effet de serre.** **Aucun autre travaux ne pourra être ajouté à mon projet.**

3) Si mon **système de chauffage est en panne en période hivernale (du 1^{er} octobre au 30 avril) ou mon système d'eau chaude sanitaire tout au long de l'année** et que je souhaite réaliser pour seul travaux l'installation d'un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre : je contacte un Espace Conseil France Rénov' afin d'expliquer mon besoin et obtenir un justificatif.

Pour aller plus en détail, consultez les pages suivantes.

EXEMPLE : CAS GÉNÉRAL

- Mon logement est situé **en métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).

Mon logement est une **maison individuelle** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Mon logement est un **appartement** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique.

Travaux obligatoires : Chauffage/eau chaude sanitaire (ECS) ou isolation thermique

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux et prestations additionnels :

- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

EXEMPLE : CAS OUTRE-MER

- Mon logement est situé en **Outre-Mer**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet), supérieures (rose).
- **Pas de classe énergétique requise**

Liste des travaux éligibles :

- Sur-toiture ventilée
- Bardage ventilé
- Protection solaire des murs
- Protection solaire des fenêtres
- Protection solaire de toiture
- Chauffe-eau solaire individuel
- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Ventilation mécanique double flux

Prestation obligatoirement cumulée à au moins un travaux éligible :

- Audit énergétique

EXEMPLE : DEROGATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE AU FIOUL

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 2 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Mes travaux visent le remplacement d'un système de chauffage au fioul**.
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Classe énergétique de mon logement avant travaux** : A, B, C, D, E, F, G ou sans classe énergétique

Prestation obligatoire :

- Dépose de cuve à fioul

Liste des travaux cumulables avec la dépose de cuve à fioul :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

EXEMPLE : CAS DE REMPLACEMENT URGENT DE CHAUFFAGE OU CHAUFFE-EAU EN PANNE

- Mon logement est situé en **métropole**.
- Mon logement a **plus de 15 ans**.
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**.
- **Je suis en situation de chauffage / eau chaude sanitaire en panne**.
- Je fais partie des **catégories de ménages aux revenus suivants** : très modestes (bleu), modestes (jaune), intermédiaires (violet).
- **Pas de classe énergétique requise**
- **J'ai pris contact avec un ECFR pour discuter de ma situation**.

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (1/3)

MONTANTS DES PRIMES POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS DE FAÇON INDIVIDUELLE (AU 1^{ER} JANVIER 2024)

(en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER-MÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2 500 € 1 800 €	2 000 € 1 500 €	1 000 € 700 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2 500 € 1 800 €	2 000 € 1 500 €	1 500 € 1 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8 000 € 5 500 €	6 500 € 4 500 €	3 000 € 2 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10 000 € 7 000 €	8 000 € 5 500 €	4 000 € 3 000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2 500 € 1 800 €	1 500 € 1 000 €	800 € 600 €	non éligible

Les montants en italique sont applicables à partir du 1^{er} avril 2024.

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (2/3)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉ- DIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
ISOLATION THERMIQUE				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/ équipement	80 €/ équipement	40 €/ équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Ventilation double flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours pour une rénovation par geste et plafond de dépenses éligibles (3/3)

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

La dépense éligible correspond au coût du matériel, pose comprise. Le montant ne tient pas compte des remises, ristournes ou rabais proposés par les entreprises.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE*
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 800 €
Chauffe-eau thermodynamique	3 500 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	18 000 €
Chauffe-eau solaire individuel et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000 €
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (dont appoint) en Métropole	16 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	4 000 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	5 000 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	18 000 €
Foyer fermé, insert à bûches ou granulés	4 000 €
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation thermique des murs par l'extérieur	150 €/m ²
Isolation thermique des murs par l'intérieur	70 €/m ²
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	75 €/m ²
Isolation thermique des toitures terrasses	180 €/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1 000 €/équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200 €/m ²
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800 €
Dépose de cuve à fioul	4 000 €
Ventilation double flux	6 000 €

Zoom sur les pièces justificatives demandées sur le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives optionnelles : DPE / audit énergétique

Si vous renseignez la classe énergétique de votre logement (A, B, C, D, E, F, G), vous devez téléverser dans votre dossier un **diagnostic de performance énergétique (DPE) ou un audit énergétique**.

Si vous ne disposez pas de la classe énergétique de votre logement et que vous cliquez sur la case « Sans étiquette énergétique », ces pièces (DPE ou audit énergétique) ne vous seront pas demandées.

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2020210532
 établi le : 12/07/2022
 valable jusqu'au : 12/07/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : voir 'gouv_guide_pédagogique'

adresse : 42 avenue de la République, 44000 Nantes
 type de bien : maison individuelle
 année de construction : 2003
 surface habitable : 150m²
 propriétaire : Jean Dupont
 adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

Performance énergétique

logement très performant

A
B
C
D
E
F
G

consommation énergie primaire : 216 kWh/m²·an
 émissions CO₂ : 52 kg CO₂/m²·an

passive énergétique

logement extrêmement consommateur d'énergie

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

entre 2620€ et 3560€ par an

Plus moyen des énergies indexés au 1^{er} janvier 2023 (abonnement compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur
PM diagnostics
 12 grande rue,
 44000 Nantes
 diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 02 88 22 33 09
 email : Pierre@pm-diagnostics.fr
 n° de certification : FR410230-49
 organisme de certification : CERTIF 311

Audit énergétique réglementaire

N° audit : 2275E00165305
 date de visite : 06/07/2022
 établi le : 12/07/2022
 valable jusqu'au : 11/07/2027

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

adresse : 42 avenue de la République, 59170 Roubaix
 type de bien : maison individuelle type pavillon
 année de construction : 1952
 surface habitable : 95m²
 Département : Nord
 propriétaire : Jean Dupont
 adresse du propriétaire : 25 place de la Mairie, 59170 Roubaix

Régistré : AP250
 nombre de rénovat. : 2
 altitude : 47m

État initial du logement p.3

Scénarios de travaux en un clin d'œil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"
 Parcours de travaux en une seule étape p.9
 F → B

Scénario 2 "rénovation par étapes"
 Parcours de travaux par étapes p.11
 F → E → B

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.14

Lexique et définitions p.17

Informations auditeur
PM Diagnostics
 12 rue de la Liberté, 59170 Roubaix
 (adresse si possible)
 auditeur : Pierre Martin
 tel : 03 88 22 33 09
 email : pierre@pm-diagnostics.fr

BP SIRET : 52525903800046
 BP de certification : FR410230-49
 org. de certification : CERTIF 311
 logo : NOM DU LOGICIEL

Logo et signature

Date et n° 2022-786 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 124-261 du code de la construction et de l'habitation. Arrêté du 4 mai 2022 relatif aux modalités de réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 124-261 du code de la construction et de l'habitation. À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre de l'établissement de l'audit énergétique, l'auditeur vous informe que vos données personnelles (Nom Prénom et Adresse) sont stockées dans des bases de données de l'entreprise afin de lui permettre de contrôler ou de procéder à des contrôles. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit, sous réserve d'un droit d'effacement, de portabilité, de rectification, de suppression ou d'une limitation de traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez vous adresser à l'adresse mail indiquée à la page "Contact" de l'Observatoire Audit.

Lors de votre demande de paiement, il vous sera également demandé de téléverser le ou les devis des entreprises ainsi que la ou les factures, accompagnée(s) de votre RIB.

Selon les cas de figure, il vous sera également demandé de téléverser dans votre dossier de demande de prime les pièces suivantes :

- Une attestation d'indivision
- Une attestation d'engagement pour les propriétaires bailleurs
- Un cadre de contribution des Certificats d'Économie d'Énergie
- Un certificat RGE des entreprises de travaux
- Une convention de mandat (formulaire Cerfa) si présence d'un mandataire sur votre dossier
- Un justificatif de propriété : acte notarié, attestation notariale ou taxe foncière
- Des pièces spécifiques à un geste de travaux (exemple page suivante)

Zoom sur les pièces justificatives demandées sur le parcours pour une rénovation par geste

Pièces justificatives obligatoires : Fiche système label Pack A+ et étiquette ballon label Pack A+

Si votre projet de travaux comprend l'installation d'un système de chauffage/eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire, il vous sera demandé de téléverser les pièces justificatives suivantes (fournies par votre artisan) :

- La fiche système label Pack A + :

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux 75,0 %

Régulateur de température + 0,0 %
Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

Voir fiche sur le régulateur de température

Chaudière d'appoint + 0,0 %
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 Voir fiche sur la chaudière $(0,00 - 75,00) \times 0,1 = + 0,0 \%$

Contribution solaire + 11,8 %
Voir fiche sur le dispositif solaire
Classe du ballon
A+ = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81
 $(3,34 \times 18,80 + 1,31 \times 0,718) \times 0,9 \times (24,00 / 100) \times 0,86 = + 11,8 \%$

Pompe à chaleur d'appoint + 0,0 %
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 Voir fiche sur la pompe à chaleur $(0 - 75,00) \times 0,00 = + 0,0 \%$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint - 0,0 %
 Choisir la plus petite valeur $0,5 \times 11,84$ OU $0,5 \times 0,00 = - 0,0 \%$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux 87 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

G F E D C B A A' A'' A'''

<30% ≥30% ≥34% ≥36% ≥75% ≥82% ≥90% ≥98% ≥125% ≥150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 °C?
 Voir fiche sur la pompe à chaleur $86,84 + (50 \times 0,00) = 0 \%$

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produit par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- L'étiquette ballon label Pack A + :

ENERG

енергия · ενεργεια

Y
IJA

IE
IA

NED Ancienne chaudière efficacité 75 Dispositif solaire modules DualSun Ballon de stockage Sans régulateur de température #280V2205

C

A

+

+

+

+

B

A'''

2015
811/2013

Zoom sur :
MaPrimeRénov'
- parcours pour une
rénovation d'ampleur
avec accompagnement

Qu'est-ce que MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Une aide pour les rénovations d'ampleur

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière **MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement** si vous réalisez une rénovation d'ampleur de votre logement :

- Les travaux doivent permettre d'**améliorer la classe de performance énergétique de votre logement d'au moins 2 niveaux**. Exemple : les travaux permettent de passer de l'étiquette F à l'étiquette D. Il n'y a pas de condition sur la classe de départ de votre logement.



Gain de 2 classes de F à D :



- Les travaux doivent inclure **au moins deux gestes d'isolation** parmi les toitures, les fenêtres/menuiseries, les sols et les murs.
- Les travaux ne doivent pas inclure l'installation d'une chaudière fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles (gaz, fioul, charbon).
- Il n'est pas possible de conserver une chaudière fonctionnant majoritairement au fioul ou au charbon.

De plus, le recours à un accompagnement par **Mon Accompagnateur Rénov'** est obligatoire dans ce parcours afin de faciliter l'ensemble des démarches pour les ménages. La réalisation d'un audit énergétique est également obligatoire puisque celui-ci sert de référence. Le scénario choisi dans cet audit devra correspondre entièrement aux travaux réalisés.

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Le parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement est **ouvert aux propriétaires ou usufruitiers occupants quels que soient leurs revenus et aux propriétaires bailleurs aux revenus intermédiaires (violet) et supérieurs (rose)**.

Votre logement doit être situé en France métropolitaine, il doit avoir été construit depuis au moins 15 ans, et il doit être occupé à titre de résidence principale (c'est-à-dire au moins 8 mois par an) pendant au moins 3 ans. Les propriétaires bailleurs doivent s'engager sur l'honneur à louer leur bien en tant que résidence principale pour une durée d'au moins 6 ans.

Comment est calculée l'aide ?

L'aide est calculée selon un **pourcentage de prise en charge du montant des travaux** hors taxes, selon vos revenus et selon le gain de classes de performance énergétiques (2 niveaux, 3 niveaux, 4 niveaux et plus). Si votre logement est une passoire énergétique avant vos travaux (classe de performance énergétique F ou G) et que vous atteignez *a minima* l'étiquette D après les travaux, alors vous pourrez bénéficier d'une bonification de 10% du pourcentage de prise en charge. Les taux de financement et les plafonds de dépenses éligibles sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Montants des primes selon les travaux réalisés

	Plafond de dépense éligible	Propriétaire aux ressources très modestes	Propriétaire aux ressources modestes	Propriétaire aux ressources intermédiaires	Propriétaires aux ressources supérieures
Gain de 2 classes Ex : de F à D	40 000 € (HT)	80%	60%	45%	30%
Gain de 3 classes Ex : de F à C	55 000 € (HT)			50%	35%
Gain de 4 classes et plus Ex : de F à B	70 000 € (HT)			50%	35%
Bonification sortie de passoire (HT) de F/G à la classe D minimum		+ 10%			
Ecrêtement (TTC)		100%	80%	60%	40%

Qu'est-ce que Mon Accompagnateur Rénov' ?

La **loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 renforce l'accompagnement des ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par la mise en place de **Mon Accompagnateur Rénov'**. Mon Accompagnateur Rénov' est un **interlocuteur de confiance agréé par l'ANAH** qui accompagne les projets de rénovation d'ampleur des ménages, depuis l'élaboration du projet (audit énergétique, choix du scénario de travaux, renseignements sur les aides disponibles, etc.) jusqu'à la réception des travaux. **Le recours à Mon Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour bénéficier de MaPrimeRénov' à travers son parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.**

Après avoir créé votre dossier en ligne pour MaPrimeRénov', vous devrez avoir commencé les démarches avec Mon Accompagnateur Rénov' pour renseigner votre demande d'aide. **Pour trouver votre Accompagnateur Rénov', vous pouvez contacter un conseiller France Rénov' :** <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov/mon-accompagnateur-renov>

Distinction entre les rôles de mandataire et d'accompagnateur Rénov'

Mandataire

- **Effectue les démarches administratives** pour les mandataires administratifs
- **Perçoit la subvention** pour les mandataires financiers
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Dépose le dossier à votre place**
- **Intervient dans les échanges avec le service instructeur**
- **Réalise les travaux** (si le mandataire est également artisan)
- **Est une personne physique ou morale avec laquelle vous contractez un mandat** (procédure civile)
- **Exemples de mandataires** : assistant à maîtrise d'ouvrage, artisan, aidant, Mon Accompagnateur Rénov'

Accompagnateur Rénov'

- **Vous accompagne tout au long de votre projet de travaux** : constate la situation énergétique du logement, définit les travaux à effectuer pour atteindre la classe énergétique projetée, vous conseille sur les entreprises de travaux et suit l'avancée de vos travaux
- **Ne peut créer un dossier à votre place** sans avoir été préalablement désigné mandataire
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Ne peut pas participer à la réalisation des travaux** (principe d'indépendance)
- **Exemples d'accompagnateurs Rénov'** : Espace Conseil France Rénov' (ECFR), mandataires (si agréés MAR), opérateurs ANAH agréés au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, structures concourant à la mise en œuvre d'une opération programmée, architectes, auditeurs énergétiques, sociétés de tiers financement, collectivités territoriales et leurs groupements

Si l'Accompagnateur Rénov' et le mandataire sont deux professionnels différents sur un même dossier, ces deux acteurs doivent se coordonner pour la bonne avancée du projet de travaux.

Un mandataire peut devenir Accompagnateur Rénov' s'il obtient l'agrément auprès de l'ANAH et un Accompagnateur Rénov' peut être mandataire à condition d'avoir un compte mandataire et d'être désigné sur un dossier.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir pour bénéficier de MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement ?

Lors de ma demande de subvention et lors de ma demande de paiement, je devrai fournir un certain nombre de pièces justificatives * :

1/ Pièces à fournir lors de ma demande de subvention :

- Le rapport d'audit énergétique
- Le contrat ou la convention signée avec Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de travaux (devis)
- La synthèse de la grille d'analyse du logement renseignée par Mon Accompagnateur Rénov'
- Les devis associés aux travaux

2/ Pièces à fournir lors de ma demande de paiement :

- Le rapport de l'audit énergétique
- L'attestation de travaux (facture)
- Le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) par l'ANAH
- Les factures associées aux travaux
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

* D'autres pièces pourront vous être demandées pour justifier d'une situation particulière.

Attention !

Le parcours de demande de subvention présenté dans les pages suivantes concerne **uniquement les ménages aux ressources intermédiaires et supérieures**.

Les ménages aux ressources modestes et très modestes doivent créer leur dossier sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Pour les aider à créer leur dossier en ligne, ils peuvent consulter le guide disponible sur https://monprojet.anah.gouv.fr/tools/pdf_guide_demandeur

PARTIE II : Pas-à-pas dépôt de dossier

- Étape 1 : Je vérifie mon éligibilité.
- Étape 2 : Je crée mon compte.
- Étape 2 bis : Je me connecte.

- Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*
- Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation par geste (travaux de chauffage ou d'isolation thermique obligatoire).*

- Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*
- Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement *pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.*

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Étape 1 : Je vérifie mon éligibilité.

Avant de commencer ...

1. Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus près de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Je trouve les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus près de chez vous dans l'annuaire en ligne : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Depuis le site maprimerenov.gouv.fr

2. Je clique sur « Se renseigner » afin d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accompagnement et les bonnes pratiques à adopter selon que je sois :

- propriétaire occupant
- propriétaire bailleur
- syndicat de copropriétaires

Avant de déposer votre dossier...

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour définir au mieux votre projet et les aides adaptées



Vous êtes propriétaire occupant
Améliorez le confort de votre logement, tout en réduisant vos factures d'énergie.

Se renseigner

Commencer →



Vous êtes propriétaire bailleur
Améliorez la performance énergétique de votre logement pour le rendre plus attractif sur le marché locatif.

Se renseigner

Commencer →



Vous êtes syndicat de copropriétaires
Participez à la réduction des factures d'énergie de votre immeuble en portant un projet de rénovation.

Se renseigner

Commencer →

Sur monprojet.anah.gouv.fr



Vous souhaitez confier vos démarches à un tiers : faites appel à un mandataire.
Vous souhaitez prendre en charge le dossier de vos proches, clients : devenez mandataire.

Se renseigner

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser mes démarches en ligne et/ou percevoir les fonds. Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation *via* une demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)


3. Je clique sur « Commencer » pour vérifier mon éligibilité.

Je peux de nouveau bénéficier d'informations sur les bonnes pratiques.


Je peux également **choisir de créer mon identité numérique FranceConnect+ avant de commencer mes démarches**. Ceci afin de sécuriser la création de mon compte MaPrimeRénov' et mes futures connexions. [En savoir plus](#)

Je me prépare à faire ma demande


P1 : Depuis le 1er janvier 2023, MaPrimeRénov' finance la rénovation énergétique des logements existants depuis au moins 10 ans. Toutefois, une exception est prévue pour le remplacement de chaudières et leur mise aux normes qui est autorisée si le logement est occupé par un ancien 2 ou 18 ans.
 À compter du 1^{er} septembre 2023, vous pouvez déposer une demande de prime pour vos travaux au plus tôt après la pose d'un équipement éligible sur le lieu d'un devis signé par une entreprise RSE active le 1er janvier 2023.
 Pour toute situation d'urgence, il convient de nous contacter via le "Formateur de contact" sur votre espace avant la création "MonProjet".

1  Tout le parcours en un coup d'œil

Découvrir

2  Les éléments à réunir pour ma demande

Découvrir

3  les points de vigilance sur mes devis et factures

Découvrir

Je suis prêt →

Une fois prêt, je clique sur « Je suis prêt ».

Sécurisez vos futures connexions MaPrimeRénov' avant de commencer

L'État propose la solution « France Connect+ » pour sécuriser et simplifier vos démarches en ligne.

Créez votre identité numérique avec La Poste, partenaire au dispositif. Et utilisez celle-ci pour vous authentifier lors de la création de votre compte [MaPrimeRénov'](#)

1.1 Je renseigne mes informations fiscales.

Je renseigne mon « Nom de famille » (il s'agit de celui inscrit sur ma déclaration d'impôt).

Je renseigne ma « Date de naissance ».

Je renseigne « Mon Numéro fiscal ».

Je renseigne mon « Revenu fiscal de référence » (le format accepté est un nombre entier sans décimale).

Après avoir lu les conditions générales du site, je m'engage à les respecter en cochant la case.

Je clique sur « Continuer ».

Si mes informations fiscales ne sont pas à jour, le message suivant s'affiche : « Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <https://www.impots.gouv.fr> ».

Je peux cliquer directement sur le lien du site des impôts pour mettre à jour mes informations auprès de l'administration fiscale.

1.2. Je renseigne mes informations personnelles.

Je sélectionne mon titre de civilité « Monsieur » / « Madame ».

Je clique sur « Nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant » parmi les options proposées.

Je sélectionne mon « Indicatif » et j'ajoute mon « Téléphone ».

Je clique sur « Continuer ».

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne mes informations fiscales

Nous vous recommandons d'effectuer votre demande de prime MaPrimeAidRevoir sur un ordinateur plutôt que sur tablette ou téléphone portable. Si vous rencontrez des difficultés d'accès, nous vous recommandons d'effectuer votre dossier en navigation privée. Tout au long de la création de votre demande, vous trouverez des petites illustrations d'aiguilles, en cliquant dessus vous trouverez des informations supplémentaires pour faciliter votre demande de prime.

Nom de famille



Date de naissance

Mon numéro fiscal



Revenu Fiscal de référence



En cliquant ici, je m'engage à avoir pris connaissance des **conditions générales** du site et à les respecter.

Retour à l'accueil

Continuer →

Revenu fiscal de référence



Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <http://impots.gouv.fr>

Je suis

Sélectionnez les informations vous correspondant. Le nom et prénom du demandeur choisi parmi les personnes composant l'avis fiscal devront être identiques à ceux qui figurent sur les pièces justificatives de votre dossier (dévis, factures, RIB, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition.

Monsieur Madame

Civilité

Cliquez sur le nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant

Nom de l'occupant
ARMAND DAVID
20 avenue de
Séjour 75107 Paris

Seul un membre par foyer peut effectuer une demande de prime (MaPrimeAidRevoir). L'ensemble des pièces justificatives demandées tout au long du parcours devront être au nom du bénéficiaire du foyer sélectionné à cette étape.

Indicatif*

Téléphone*

Retour à l'accueil

← Précédent

Continuer →

Le **prénom** et le **nom** que je choisis lors de cette étape **devront impérativement être les mêmes que sur toutes les pièces justificatives** et notamment sur :

- le **devis** à fournir lors de la demande de subvention,
- la **facture** et le **RIB** à fournir lors de la demande de paiement après réalisation de mes travaux.

1.3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et je vérifie le nombre de personne(s) à charge.

Je peux ajouter le numéro fiscal d'un co-déclarant à la suite de mon numéro fiscal.

Si une **autre personne de mon foyer perçoit des revenus**, je le déclare en cliquant sur « Ajouter un occupant avec revenu ».

Puis, je complète le « nom de famille », la « date de naissance », le « numéro fiscal » et le « revenu fiscal de référence » de tout occupant supplémentaire percevant des revenus.

Attention : je dois saisir les données de leur dernier avis fiscal.

Le nombre de personnes à charge (enfants, autre personne sans revenus...) est calculé automatiquement depuis le site des impôts.

Je clique sur « Continuer ».


Attention : si les informations fiscales remontées par le site ne correspondent pas à votre situation actuelle, vous pouvez cliquer sur « Déclarer un changement sur le site des impôts » afin de faire actualiser votre situation.

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne le revenu total de mon foyer

Merci de vérifier que le revenu fiscal de votre foyer, indiqué ci-dessous, est correct. Si le tableau est incomplet, veuillez ajouter toute personne manquante, qui occupe le logement et déclare un revenu fiscal.

Revenu fiscal du foyer					
Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant 1	Déclarant 2
2023	9962300000203	<input type="text"/>	2222	BERTRAND SAMIA	SOMOT WALID



Revenu fiscal total du foyer
2 222€

Occupant(s) avec revenus
2

Personne(s) à charge
0

Les informations ci-dessus ne correspondent pas à votre situation actuelle ?

Ces informations sont issues de votre dernier avis fiscal. Si vous avez des modifications à apporter (ex: signaler la naissance d'un enfant), nous vous invitons à déclarer votre changement de situation sur le site des impôts.

L'émission d'un avis fiscal rectificatif par les services fiscaux est indispensable pour que nous puissions prendre en compte l'évolution de votre situation.

Si vous vous arrêtez à cette page, votre demande en cours pour MaPrimeRénov' sera supprimée dans 24h. Vous pourrez créer un nouveau dossier avec vos informations fiscales complètes à tout moment.

Si vous continuez cette demande en cours, votre prime sera calculée sur la base des informations présentes, qui ne seront pas modifiables.

[Déclarer un changement sur le site des impôts](#)

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

1.4. Je renseigne les informations sur mon logement (type de logement).

Je précise si le logement à rénover est une « Maison » ou un « Appartement ».

J'indique si mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover. Si elle ne l'est pas, un justificatif de propriété me sera demandé dans mon parcours demandeur.

Je précise ma situation : propriétaire ou usufruitier*, propriétaire en indivision, sociétaire d'une SCI, nu-proprétaire, locataire, en cours d'acquisition d'un bien.


* Si je suis titulaire de droit d'usage ou occupant à titre gratuit via une convention d'occupation, je choisis " Je suis propriétaire ou usufruitier ».

Je coche la case « Je certifie que je suis propriétaire du logement à rénover et que j'occupe ou loue celui-ci à titre de résidence principale ».


Si je suis propriétaire bailleur, alors j'indique si le bien que je loue à titre de résidence principale est une maison ou un appartement. Puis j'indique l'adresse de ce logement. Je serai amené à téléverser un justificatif de propriété ultérieurement.

Je clique sur « Continuer ».

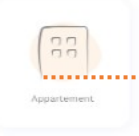
Je renseigne les informations sur mon logement

J'habite un(e) : 

Veuillez sélectionner un type de logement



Maison



Appartement

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

Oui Non

Détails de ma situation

Je suis propriétaire ou usufruitier

Je suis propriétaire en indivision (bien détenu par deux propriétaires ou plus)

Je suis nu propriétaire

Je suis locataire

Je suis sociétaire d'une SCI

Je suis en cours d'acquisition d'un bien

Je certifie que le logement à rénover est ma résidence principale

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

L'adresse du logement que vous souhaitez rénover est différente de votre adresse fiscale. Un justificatif de propriété vous sera demandé ultérieurement dans votre parcours de dépôt. Les pièces justificatives acceptées sont les suivantes :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)

MaPrimeRénov'

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants,
 - les propriétaires bailleurs,
 - les usufruitiers,
 - les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit d'usage et d'occupation (y compris en viager),
 - les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction,
 - les propriétaires occupants en vertu d'une convention d'occupation à titre gratuit ou d'une convention de commodat signée devant un notaire (par exemple les associés d'une société civile immobilière répondant à ces critères).
- les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision. Vous pouvez télécharger cette attestation sur: www.anah.fr/fileadmin/annah/MaPrimeRenov/Attestation_MPR_representant_unique_bien_en_indivision.pdf
- Ne sont pas éligibles:**
- les nus-propriétaires,
 - les personnes morales (par exemple les sociétés civiles immobilières).

1.5. Je renseigne les informations sur l'âge de mon logement.

Je suis en métropole :

- Je peux sélectionner « Entre 2 et 14 ans » si et seulement si mon logement à rénover a une ancienneté comprise entre 2 et 14 ans et que je souhaite remplacer mon chauffage au fioul par un autre système de chauffage.

Je suis en Outre-Mer :

- Je peux bénéficier de MaPrimeRénov' si et seulement si mon logement est construit depuis plus de deux ans.

Je clique sur « Continuer ».

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez déterminer l'ancienneté de votre logement

15 ans ou plus

Entre 2 et 14 ans

Moins de 2 ans



Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

1.6. Je renseigne les informations sur le chauffage de mon logement.

J'indique l'énergie principale de chauffage de mon logement avant la réalisation des travaux parmi les choix proposés.

Je clique sur « Continuer ».

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Quelle est l'énergie principale de chauffage de votre logement ?

Charbon	Gaz naturel distribué via le réseau de gaz	GPL citerne ou bouteille de gaz
Fioul	Electricité radiateurs électriques	Electricité PAC Pompe à chaleur
Biomasse bois ou granulés	Autre	Pas de chauffage

Retour à l'accueil ← Précédent Continuer →

1.7. Je renseigne la performance énergétique de mon logement.

J'indique l'étiquette énergétique actuelle de mon logement. Cette étiquette est représentée par une **lettre allant de A à G et se trouve sur le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou sur l'audit énergétique** réalisé en amont de mes démarches.

Attention ! L'étiquette énergétique de mon logement ne pourra plus être modifiée par la suite. Elle conditionne mon aide, en particulier si je choisis une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement, **je peux cliquer sur la case « Sans étiquette énergétique ».**

Je suis autorisé à **passer cette étape**, si et seulement si, j'ai besoin de **remplacer mon système de chauffage/eau chaude sanitaire en panne et de façon urgente par un autre système limitant les émissions de gaz à effet de serre**. Pour cela, je dois remplir les 2 conditions cumulatives suivantes :

- J'ai contacté un conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant que je devrai téléverser ultérieurement dans mon dossier ;
- Mon projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement urgent de mon chauffage ou chauffe-eau en panne.

Je renseigne les informations sur la performance énergétique de mon logement

Je coche la case correspondante pour certifier sur l'honneur que je vais remplacer un système de chauffage défectueux.

Je clique sur « Suivant ».

L'étiquette de performance énergétique de votre logement est déterminante dans le type de rénovation qui vous sera proposé pour bénéficier de MaPrimeRénov'.

Cette étiquette de performance énergétique vous est fournie par le professionnel ayant réalisé le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) ou l'Audit énergétique de votre logement.

En l'absence d'étiquette de performance énergétique, vous aurez uniquement accès au parcours MaPrimeRénov'.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre [Espace Conseil France Rénov'](#).

Veillez sélectionner la lettre de l'étiquette de performance énergétique sur l'état actuel de votre logement.

Attention, la lettre sélectionnée doit correspondre à celle indiquée sur la pièce justificative qui vous sera demandée dans la suite de votre parcours.

Cette information ne pourra pas être modifiée ultérieurement.

En cas d'absence de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et d'audit énergétique, veuillez sélectionner la case « Sans étiquette énergétique ».

A B C D E F G Sans étiquette énergétique

Remplacement urgent d'un système de chauffage défectueux.

Vous êtes autorisé à passer cette étape en fournissant dans les étapes suivantes :

- l'accord écrit du conseiller de votre Espace Conseil France Rénov' ;
- la mention « travaux d'urgence » sur votre devis.

Un contrôle sur place sera réalisé après les travaux.

Je certifie sur l'honneur que la présente démarche va remplacer un système de chauffage défectueux.

Retour à l'accueil

← Précédent

Suivant →

1.8. Je visualise si je suis éligible.

J'arrive sur la page de résultat m'indiquant, selon les informations précédemment saisies, si je suis éligible à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation par geste ou à MaPrimeRénov' Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, ou aux deux.

Je clique sur le parcours éligible de mon choix.

En dessous s'affiche un résumé du parcours sélectionné.

Si je souhaite plus d'informations, je me rends sur le site France Rénov' ou je **contacte un conseiller France Rénov' en consultant l'annuaire en ligne** : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Selon le parcours auquel je suis éligible, deux boutons s'affichent en bas de page :

« Créer mon compte » ou « Je crée mon compte sur MonProjetAnah ».

Je clique afin de passer à la création de compte.

Si je dois créer mon compte sur la plateforme MonProjetAnah, je me reporte au guide dédié sur la page suivante : https://monprojet.anah.gouv.fr/informations/guides_utilisateur

Si je ne suis pas éligible ...

Si ma situation ne me permet pas d'être éligible à MaPrimeRénov' actuellement, je peux trouver d'autres aides correspondantes à mon besoin.

Pour cela je me renseigne auprès d'un conseiller France Rénov' pour exprimer mon projet et trouver d'autres aides.

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Vous êtes éligible à MaPrimeRénov'

Les informations saisies précédemment vous ouvrent le droit à MaPrimeRénov'. Choisissez, selon votre projet, le parcours de rénovation de votre choix :

- une rénovation d'ampleur : un bouquet de travaux parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation (2 gestes d'isolation minimum) pour une rénovation plus performante et accompagnée par un Accompagnateur Rénov' ;
- une rénovation par geste sans accompagnement : un ou plusieurs travaux spécifiques parmi le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation, la ventilation.

CONSEIL : pour réaliser une rénovation adaptée à votre situation, [rapprochez vous de France Rénov'](#).

[Je souhaite comprendre ma situation](#)



Quelle est la différence ? +

Vous ne semblez pas être éligible ...
Mais d'autres aides existent !



Les informations saisies précédemment ne vous ouvrent le droit à aucune aide MaPrimeRénov'.

[Comprendre ma situation](#)

Pour plus d'informations sur les autres aides

Renseignez-vous auprès d'un conseiller du réseau France Rénov'



[Retour à l'accueil](#)

Etape 2 : Je crée mon compte

J'ai le choix entre :

- [Créer et sécuriser mon compte avec France Connect](#)
- [Créer et sécuriser mon compte avec une adresse email et un mot de passe](#)

2.1. Je crée mon compte MaPrimeRénov' via FranceConnect+

Je choisis de créer mon compte via FranceConnect+.

FranceConnect+ permet un **niveau de sécurisation de compte élevé à deux facteurs** :

- L'utilisateur doit **créer son identité numérique** :
 - *Option 1* : en face à face (bureau de poste, facteur)
 - *Option 2* : en ligne (<https://franceconnect.gov.fr/franceconnect-plus>) par reconnaissance faciale doublée d'un recommandé électronique
- A chaque connexion, l'utilisateur **s'authentifie avec un code qu'il doit saisir dans l'application mobile France Connect+** pour se connecter (*processus similaire aux validations opérations bancaires en ligne*)



Hors plateforme maprimerenov.gov.fr - Parcours création de l'identité numérique

Faire sa demande de création d'identité numérique via l'un des partenaires de FranceConnect+ :

- Identité Numérique La Poste via www.lidentitenumérique.laposte.fr ou en bureau de poste;
- Identité France Identité via www.france-identite.gov.fr et la nouvelle carte d'identité (petit format);
- Autres partenaires à venir ...



2.2. Je crée mon compte MaPrimeRénov' via identifiant/mot de passe

Je choisis de créer mon compte via identifiant et mot de passe.

Il est précisé que je devrai sécuriser ensuite mon compte via la réception, à mon adresse fiscale, d'un code par courrier postal.

Je renseigne mon adresse email, choisis un mot de passe et le confirme.

Je renseigne le code de sécurité qui s'affiche (ex : 596784)

Je clique sur envoyer pour recevoir le lien d'activation de mon compte à l'adresse mail que j'ai renseignée

Attention : Ce lien est valide pendant 24h

Si je n'ai pas reçu de lien alors je clique sur le bouton « je n'ai pas reçu de mail ». Je pense également à regarder dans mes spams

The screenshot shows the 'Création de compte' page. At the top, there are logos for République Française, BRANC RELANC, MaPrimeRénov', and France Rénov'. A 'Me connecter' button is in the top right. The main heading is 'Création de compte'. Below it, the text says 'Utilisez FranceConnect +'. A sub-heading reads 'Créer un compte avec identifiant et mot de passe'. There are two buttons: 'Formulaire de création de compte ->' and 'Retour à l'accueil'.

The screenshot shows the account creation form. It has the same header as the previous page. The main heading is 'Création de compte'. Below it, the text says 'Votre adresse mail et votre mot de passe sont nécessaires pour gérer votre dossier. Ce mail est aussi celui que nous utiliserons pour vous contacter.' There are four input fields: 'Adresse mail', 'Confirmation de l'adresse mail', 'Mot de passe', and 'Confirmation de mot de passe'. Below the password field, there are validation rules: 'Entre 10 et 16 caractères', 'Minimum 1 majuscule', 'Minimum 1 chiffre', 'Minimum 1 caractère spécial', and 'Caractères spéciaux autorisés : !@#&*()=-+[];:/?'. There are three buttons: 'Retour à l'accueil', 'Précédent', and 'Suivant ->'. At the bottom, there is the MaPrimeRénov' logo and the text 'MaPrimeRénov' Maes chez moi, mieux pour la planète'.

Bonjour ELSA PLACARD ,

[Cliquez ici pour confirmer l'enregistrement de votre compte](#)



Depuis l'email reçu, Je clique sur le lien d'activation pour enregistrer mon compte.

Ensuite, je me connecte depuis maprimerenov.gov.fr pour poursuivre mon dossier.

➔ Voir partie « Je me connecte » pour plus de détails.

The screenshot shows the confirmation page. At the top, there is a green bar with the text 'Un mail vous a été envoyé'. Below it, a large box contains the text 'Votre compte a bien été créé.' At the bottom, there is a 'Retour à l'accueil' button.

2.3. Je sécurise mon compte MaPrimeRénov' via courrier postal

Une fois connecté, je peux lire sur mon espace personnel « Sécurisation du compte en attente ».

Afin de lutter plus efficacement contre la fraude et l'usurpation d'identité. La sécurisation de compte est obligatoire.

Ce renforcement permet de s'assurer que le demandeur est bien à l'origine des démarches, de la création de compte, de la saisie de ses informations fiscales et personnelles.

Je clique sur « vérifier mon identité »

J'ai le choix de nouveau entre utiliser FranceConnect+ ou bien, **pour les usagers qui ne souhaitent pas utiliser France Connect+, vérifier mon identité via courrier postal.**

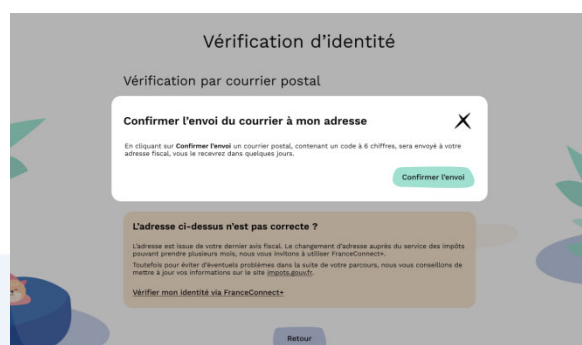
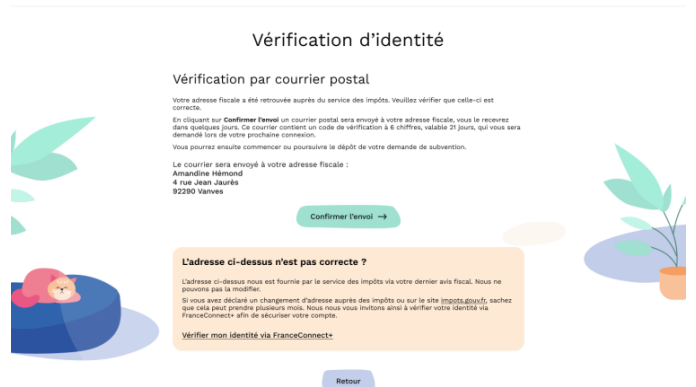
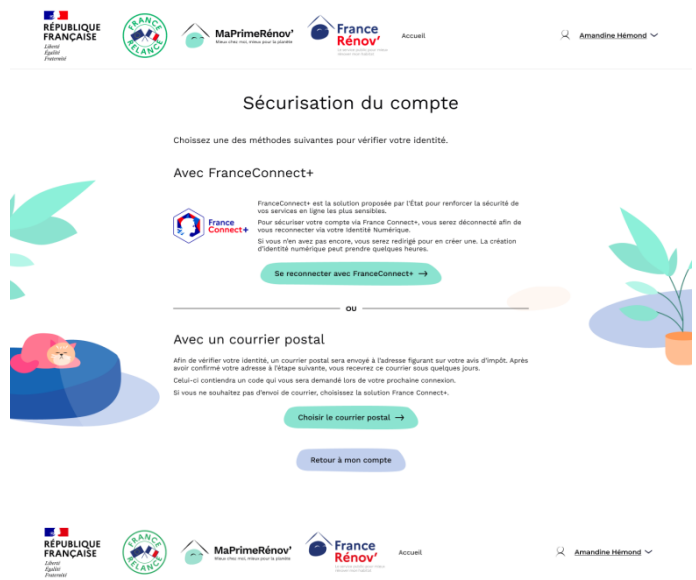
Je vérifie que mon adresse fiscale affichée est à jour, correcte, complète.

Attention celles-ci est liée aux impôts et l'Anah ne peut pas la modifier.

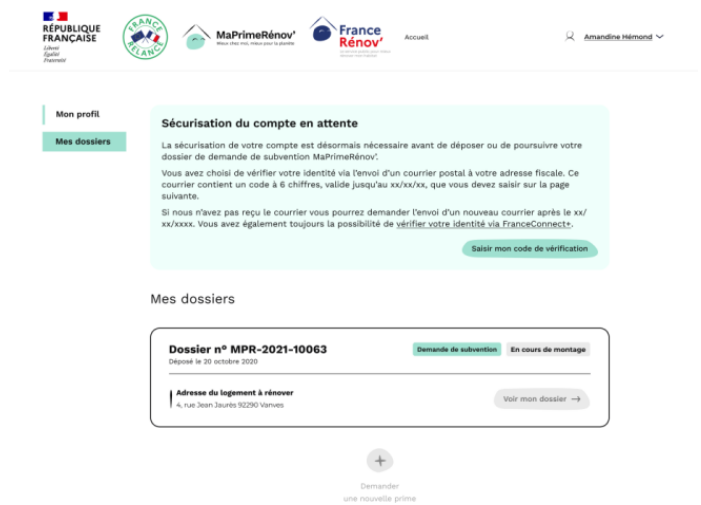
Merci de vérifier également que les informations sur votre boîte aux lettres correspondent.

Je confirme l'envoi d'un courrier simple à mon adresse fiscale

Mon courrier est envoyé. Je le reçois sous 5-7 jours ouvrés



Une fois le courrier postal reçu, je me connecte de nouveau sur mon espace personnel. Je clique sur « Saisir mon code de vérification ».

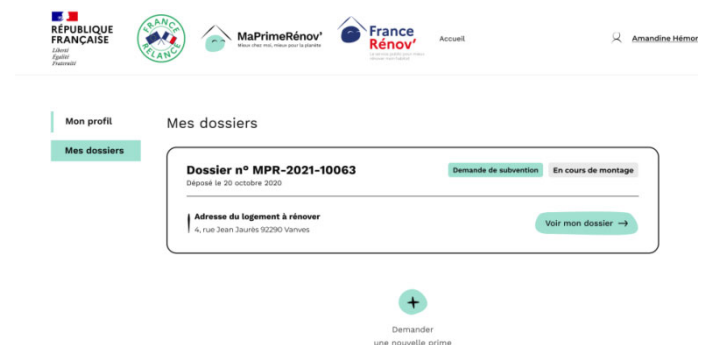


Je saisis le code (5 tentatives)



Mon identité est vérifiée. Je me reconnecte pour finaliser la démarche.

Depuis sur mon espace personnel j'ai accès au bouton pour poursuivre le dépôt de dossier



Etape 3 : Je me connecte

J'ai le choix entre :

- [Me connecter avec mes identifiants MaPrimeRénov'](#)
- [Me connecter avec France Connect](#)
- [Réinitialiser mon mot de passe](#)

3.1. Je me connecte via mes identifiants MaPrimeRénov'

Je complète le champ « Identifiant MaPrimeRénov' » en renseignant l'adresse mail utilisée pour créer mon compte MaPrimeRénov'

Je renseigne mon mot de passe*

Je clique sur « me connecter ».

Si mes informations (email/mot de passe) sont correctes, la page suivante m'indique qu'un code m'a été envoyé sur mon adresse email.

Je vais vérifier l'email reçu sur ma boîte email afin d'y récupérer le code indiqué.

Je confirme le code puis j'arrive sur mon espace personnel. J'accède à mes dossiers

Connectez vous à votre compte MaPrimeRénov'

Retour à l'accueil



Double authentification

Dans une démarche de sécurisation et de qualité, la connexion à votre espace personnel s'effectue en deux étapes d'authentification. Un code de vérification a été envoyé sur votre adresse email ***@mail.com. Veuillez saisir celui-ci dans le champs ci-dessous. Ce code est valide 10 minutes.

Code de vérification (5 essais)

2 essais restants

Me renvoyer un nouveau code

Confirmer le code

Revenir à la page de connexion

Mon profil

Mes dossiers

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-1894
Déposé le 16 février, 2022

Demande de subvention Déposée

Date limite de dépôt :

Travaux
Chauffage et chauffe-eau

Montant estimé de la subvention
1 200€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris

→ Voir mon dossier

***En cas d'oubli de mot de passe :** Je peux réinitialiser mon mot de passe via la **procédure de réinitialisation de mot de passe. [La procédure se trouve ici](#)**

3.2. Je me connecte via mes identifiants France Connect

Je clique sur « s'identifier avec France Connect »

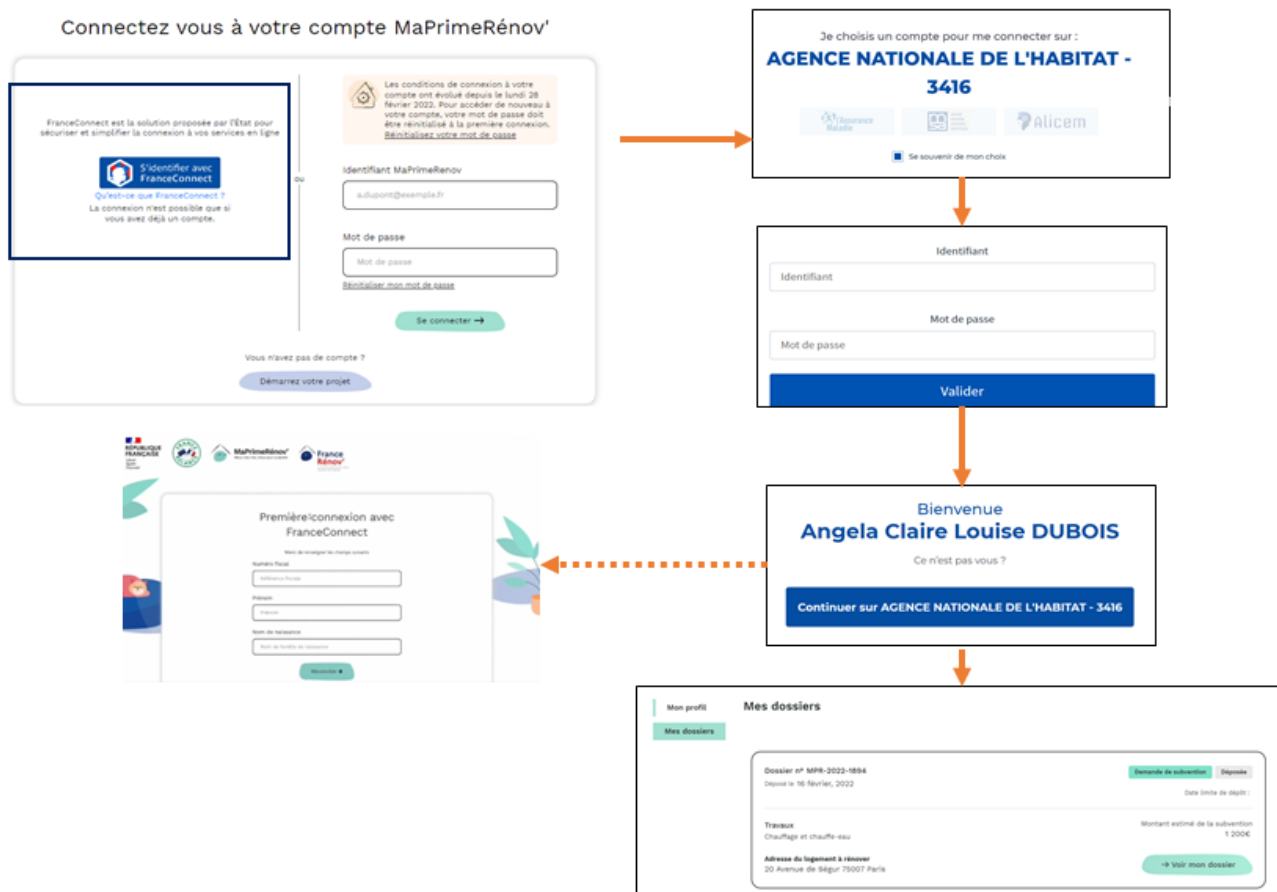
Je choisis un fournisseur d'identité parmi ceux proposés

Je renseigne les identifiants que j'utilise chez le fournisseur d'identité choisi

Mon identité est reconnue, je clique sur « continuez sur Agence Nationale de l'Habitat »

J'accède à mes dossiers

Lors de la 1ère connexion via France Connect uniquement : Je renseigne ma référence fiscale, mon nom et prénom. Lors des connexions suivantes, mon compte sera automatiquement reconnu.



France Connect est un dispositif qui permet aux usagers de se connecter aux différents portails du service public à travers une seule authentification unique.

Pour me connecter via FranceConnect je dois avoir [créé un compte MaPrimeRénov](#) au préalable. [La procédure se trouve ici](#).

En cas d'échec lors de la connexion via France Connect : J'utilise mes identifiants MaPrimeRénov'.

3.3. Je réinitialise mon mot de passe MaPrimeRénov'

Depuis l'écran d'authentification je clique sur « réinitialiser mon mot de passe »

Je renseigne mon adresse courriel ainsi que le code de sécurité
Je clique sur « Envoyer moi un lien »

Je me rends sur ma boîte mail pour cliquer sur le lien de réinitialisation

Je choisis mon nouveau mot de passe puis le confirme.
Je clique sur « envoyer »

Je reçois un mail de confirmation et je clique sur « retour à l'accueil pour me connecter avec mon nouveau mot de passe.

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion. Réinitialisez votre mot de passe

Identifiant MaPrimeRénov'

a.dupont@exemple.fr

Mot de passe

Mot de passe

Réinitialiser mon mot de passe

Se connecter →

Vous n'avez pas de compte ?

Démarrez votre projet

Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Adresse courriel

a.dupont@exemple.fr

code de sécurité

123456

Envoyez-moi un lien

Retour à l'accueil



Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Merci de saisir votre nouveau mot de passe

Nouveau mot de passe

Politique de mot de passe :

- ✗ Taille minimale : 8
- ✗ Minimum de minuscules : 1
- ✗ Minimum de majuscules : 1
- ✗ Minimum de chiffres : 1
- ✗ Minimum de caractères spéciaux : 1
- ✓ Caractères spéciaux autorisés : ! @ # \$ % & * () - _ = + { } ; : , . / ?

Nouveau mot de passe

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

Confirmez le mot de passe

Envoyer

Retour à l'accueil

Réinitialiser mon mot de passe

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion.

Un mail vous a été envoyé

Une confirmation a été envoyée à votre adresse mail.

Retour à l'accueil

Étape 3 : Je dépose ma demande de subvention.

**Parcours pour une rénovation
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique
obligatoire)**

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.
- S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.

[Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Mon justificatif de propriété

Vous devez déposer du justificatif de propriété (au nom et prénom du demandeur) du logement à rénover pour déposer votre demande de subvention.

Les justificatifs de propriété acceptés sont :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)
- Attestation de propriété immobilière

Si vous êtes en cours d'acquisition de votre logement et que vous ne disposez pas encore des pièces listées ci-dessus, veuillez téléverser le compromis de vente signé par le vendeur et l'acquéreur. Vous devez obligatoirement être propriétaire et en mesure de fournir une attestation de propriété au moment du dépôt de votre demande d'avance ou paiement.

Votre adresse
Rue de la paix 68000 Colmar

Justificatif de propriété



J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).

Engagement du propriétaire bailleur

En tant que propriétaire bailleur et afin de bénéficier de la prime, vous devez prendre des engagements vis-à-vis de votre logement à louer. Veuillez prendre connaissance de l'attestation d'engagement ci-dessous et suivre les étapes suivantes pour nous la communiquer.

Le diagramme illustre les étapes de l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur. Il est composé de quatre étapes principales, chacune avec un pictogramme et un texte explicatif :

- 1. Téléchargez l'attestation d'engagement (pictogramme d'un document avec une flèche vers le bas).
- 2. Imprimez et remplissez l'attestation (pictogramme d'un stylo).
- 3. Scannez ou photographiez l'attestation remplie (pictogramme d'un téléphone).
- 4. Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous (pictogramme d'un document avec une flèche vers le haut).

En dessous de ces étapes, il y a un bouton « J'ajoute mon attestation d'engagement » avec un pictogramme d'un plus (+).

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).

Votre attestation d'indivision

Vous avez déclaré être propriétaire en indivision du logement que vous souhaitez rénover. Pour pouvoir valider votre demande Mahimérenov, nous avons besoin de vérifier l'accord de l'ensemble des propriétaires en indivision de ce logement. Pour cela, veuillez compléter l'attestation sur l'honneur disponible sur cette page. Les différentes étapes à suivre sont expliquées ci-dessous.

Le diagramme illustre les étapes de l'attestation d'indivision. Il est composé de quatre étapes principales, chacune avec un pictogramme et un texte explicatif :

- 1. Téléchargez l'attestation d'indivision (pictogramme d'un document avec une flèche vers le bas).
- 2. Imprimez et remplissez l'attestation (pictogramme d'un stylo).
- 3. Scannez ou photographiez l'attestation remplie (pictogramme d'un téléphone).
- 4. Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous (pictogramme d'un document avec une flèche vers le haut).

En dessous de ces étapes, il y a un bouton « J'ajoute une pièce justificative » avec un pictogramme d'un plus (+).

En bas de la page, il y a un bouton « Retour à mes dossiers » et deux boutons « Précédent » et « Continuer ».

(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne).

Je suis dans la situation d'un remplacement urgent d'un système de chauffage ou chauffe-eau en panne.

Vous êtes dans cette situation si et seulement si :

- Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui devra être téléversé ;
- Votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement de votre chauffage ou chauffe-eau en panne ;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux.

Je téléverse le justificatif de prise de contact avec mon ECFR*, obtenu après une prise de rendez-vous. (Si je n'ai pas ce document, je contacte l'ECFR le plus près de chez moi en consultant l'annuaire disponible sur le site France-renov.gov.fr.)

Je clique sur « Continuer ».

Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR



Vous devez déposer le justificatif obtenu à la suite de prise de contact avec un Espace Conseil France Rénov' pour : le remplacement d'un chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne.

Justificatif de prise de contact pour le remplacement de chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne



J'ajoute une pièce justificative

Justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne) :

JUSTIFICATIF DE PRISE DE CONTACT POUR :
LE REMPLACEMENT D'UN CHAUFFAGE/CHAUFFE-EAU A LA SUITE D'UNE PANNE
Applicable à compter du 1^{er} janvier 2024

Ce justificatif est obtenu après l'Espace Conseil France Rénov' a été contacté par le demandeur à la suite d'un besoin urgent de remplacement de chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne. L'objectif est d'obtenir un justificatif de performance énergétique et thermique de l'habitat de l'Agence nationale de l'habitat à la suite de la prise de rendez-vous avec l'ECFR France Rénov'. Cette pièce est validée par l'association de la demande et sera contrôlée lors de la visite de l'habitat.

NOM Prénom du demandeur de la subvention:

Logement:

Adresse de réalisation des travaux:

N°: Ville:

Code Postal () Ville:

Caractéristique des travaux

Il s'agit de travaux réalisés en vertu de la demande de l'habitat de l'Agence nationale de l'habitat à la suite d'un besoin urgent de remplacement de chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne. L'objectif est d'obtenir un justificatif de performance énergétique et thermique de l'habitat de l'Agence nationale de l'habitat à la suite de la prise de rendez-vous avec l'ECFR France Rénov'. Cette pièce est validée par l'association de la demande et sera contrôlée lors de la visite de l'habitat.

Type de travaux demandé:

Identité de l'Espace Conseil France Rénov' ayant reçu la demande

Nom du conseiller France Rénov' ayant eu l'échange avec le demandeur:

Fax : In :

Signature:

* Espace Conseil France Rénov' : <https://france-renov.gov.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

3.1. Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation. Il en fait la demande auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **Désigner un mandataire** [en cliquant ici](#).

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problème de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même. Vous pourrez tout de même faire appel à un opérateur conseil.

Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Un professionnel, une association, une personne proche fera la démarche avec votre accord. Vous pourrez suivre l'avancement de votre projet et reprendre la main à tout moment.

Annuler Suivant →

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment dans votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

(Optionnel) Je renseigne le numéro de DPE ou d'audit énergétique.

J'indique si j'ai réalisé un audit énergétique ou un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Je renseigne le numéro de mon audit ou de mon DPE.

Attention, le justificatif de votre audit énergétique ou de votre DPE vous sera demandé dans la suite du parcours.

Pour rappel, ce document ne me sera pas demandé si j'ai indiqué ne pas avoir d'étiquette énergétique.

Dans le cas d'un audit, il est possible qu'il n'y ait pas encore de numéro. Dans ce cas, j'indique le chiffre « 0 ».

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne le numéro de diagnostic de performance énergétique (DPE) ou d'audit énergétique de mon logement

J'indique le numéro du dernier DPE ou audit énergétique en date qui a été réalisé dans mon logement. Une pièce justificative vous sera demandée.

Type de document

DPE Audit énergétique

Numéro du DPE ou AUDIT



3.3. Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser, puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « Continuer » .

Attention : la prestation d'audit énergétique n'est pas subventionnable seule. Il faut impérativement coupler la prestation d'audit énergétique et le sous-type de travaux préalablement sélectionné.

Attention : l'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est associé à une simple dépose de cuve à fioul.

Attention : le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) n'est pas subventionnable seul. Il faut impérativement coupler le geste de travaux « ventilation » et un geste d'isolation thermique.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je souhaite engager une prestation de :

Peuvent-être exclusivement sélectionnés ci-dessous, les travaux pour lesquels vous êtes éligible avec MaPrimeRénov'.

Si vous êtes éligible à MaPrimeRénov' pour un projet composé de plusieurs travaux, déclarez un à un les travaux et les prestations que vous souhaitez réaliser, après avoir complété les informations liées au précédent.

A noter que selon les informations saisies précédemment, vous pouvez être amené à devoir choisir pour premier ou seul travaux : un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre ou d'isolation.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de MaPrimeRénov', il faut d'abord déposer votre dossier et ensuite, débiter vos travaux.



[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

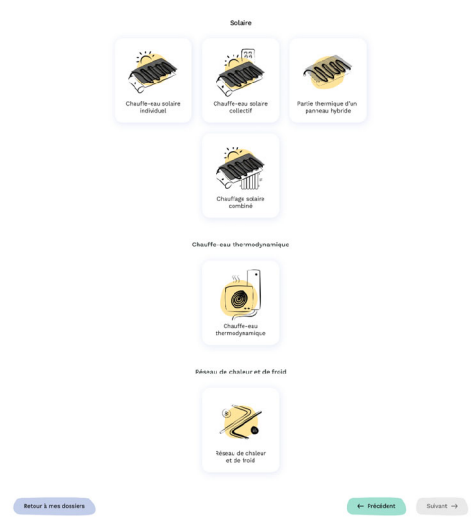
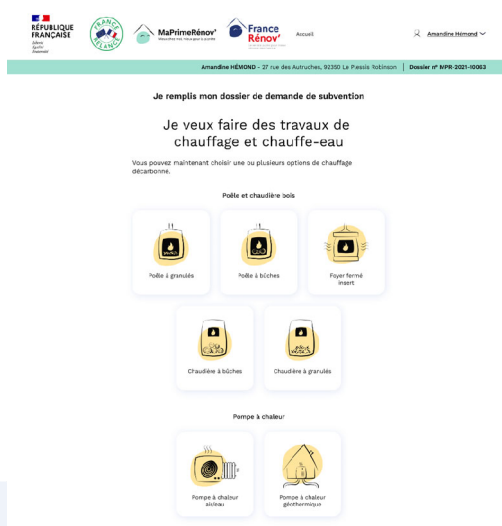
[Suivant →](#)

Pour tout dossier dans le Parcours pour une rénovation par geste, la sélection d'un mode de chauffage limitant les gaz à effet de serre ou d'un geste d'isolation thermique est obligatoire. Les autres types de travaux sont donc grisés sauf pour les cas dérogatoires « Outre-mer » et « Appartement ».

Notez également que les travaux complémentaires ne sont pas disponibles pour les cas dérogatoires suivants : remplacement d'un chauffage au fioul et parcours d'urgence.

Cela peut expliquer pourquoi certains travaux sont grisés et non-cliquables à cette étape.

3.4. Je renseigne le sous-type de travaux.



3.5. Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W).

Caractéristiques techniques

Isolation de la toiture-terrasse

Résistance thermique de l'installation en m².K/W

Moins de 4,5 m².K/W

Plus de 4,5 m².K/W

Surface en mètres carrés d'isolant

3.6. Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux. J'ai la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante, le cas échéant, en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».

Isolation Fenêtres ou porte-fenêtres

Informations sur l'entreprise

Numéro de Siret *

Date du devis *

Déclarer un sous-traitant

Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers

← Précédent Suivant →

L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

Attention : la prestation d'audit énergétique doit impérativement être combinée à un autre sous-type de travaux. L'audit énergétique ne sera pas subventionné s'il est combiné à une simple dépose de cuve à fioul.

De même, le geste de travaux « ventilation » (VMC double flux) doit impérativement être combiné à un geste de travaux d'isolation thermique.

Je suis invité à cette étape à modifier mon dossier pour le rendre éligible, si une combinaison de travaux/prestations non autorisée est présente sur ce dernier.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (*Reconnu garant de l'environnement*) par la plateforme lorsque je renseigne le numéro de Siret, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez. Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devrez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

×  **Isolation** RGE

Isolation de la toiture-terrasse ?

Numéro de Siret * Date du devis *

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE
Sultan.pdf ×

+
J'ajoute une pièce justificative

+
Ajouter un autre type de travaux

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

3.7. Je dépose mes pièces justificatives.

Je téléverse le devis fourni par mon entreprise.

Je téléverse également l'audit énergétique ou le DPE s'il m'est demandé.

Puis, selon le type de chauffage choisi, je téléverse la fiche système Label Pack A+ et l'étiquette ballon Label Pack A+.

Je clique sur « Continuer ».

Le DPE ou l'audit énergétique est une pièce justificative facultative.

Si je ne dispose pas de l'étiquette énergétique de mon logement, il ne me sera pas demandé.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [Je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils Numéro de Siret
745678688
5 rue du Mirador 75012 PARIS

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

+
J'ajoute une pièce justificative

Fiche système label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

+
J'ajoute une pièce justificative

Etiquette ballon label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

+
J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Le financement de l'audit énergétique

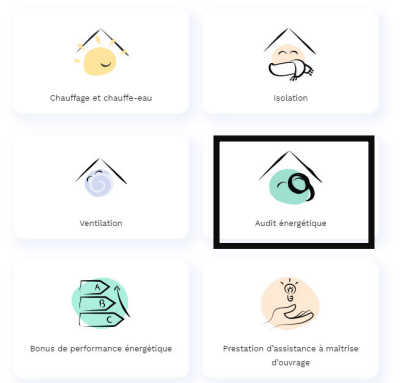
L'auditeur énergétique doit être certifié **Reconnu Garant de l'Environnement**. Sauf dans le cas d'un architecte, pour lequel un certificat sera demandé.

Je sélectionne « Audit énergétique ».

Je clique sur « Audit énergétique » puis sur « Continuer ».

Je renseigne le numéro Siret et la date de la synthèse de l'audit énergétique.

Je téléverse le certificat RGE si l'auditeur énergétique n'est pas retrouvé dans la base de données.



Audit énergétique RGE ?

Numéro de Siret* Date du devis*
12345678912345 01/03/2022

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre, veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE

Téléverser X

+
J'ajoute une pièce justificative

3.8. J'indique le montant de mes travaux.

J'indique le montant TTC de mes travaux.

The screenshot shows the 'Montant de mes travaux' (Amount of my work) section of the France Rénov' application. It is titled 'Je remplis mon dossier de demande de subvention' (I fill out my subsidy application form). The form is divided into two main sections: 'Isolation des murs par l'extérieur' (External wall insulation) and 'Chaudière à granulés' (Pellet boiler). Each section has two input fields: 'Montant TTC *' (TTC amount) and 'Coût des travaux en €' (Work cost in €). The 'Total TTC en €' is displayed as 'XXX,XX €'. Navigation buttons include 'Retour à mes dossiers' (Return to my files), 'Précédent' (Previous), and 'Suivant' (Next).

3.9. Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

Je précise si je perçois des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

J'ajoute les pièces justificatives le cas échéant.

Je précise les autres aides que je perçois.

Si je prévois d'en percevoir, je préciser les autres aides que je vais percevoir.

The screenshot shows the 'Je déclare les aides supplémentaires que je perçois' (I declare the additional aids I receive) section. It starts with the question 'Percevez-vous des Certificats d'Économie d'Énergie pour votre projet?' (Do you receive Energy Savings Certificates for your project?) with radio buttons for 'Oui' (Yes) and 'Non' (No). Below this is a list of aid types with checkboxes: 'Fenêtres ou porte-fenêtres' (Windows or doors), 'Toiture-terrasse' (Roof-terrace), 'Poêle à bûches' (Wood-burning stove) which is checked, and 'Ventilation double flux' (Mechanical ventilation). Another question asks 'Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE)?' (Do you receive other aids for your project (excluding MaPrimeRénov' and CEE)?) with 'Oui' and 'Non' radio buttons. A detailed list of aids follows: 'Action Logement' (checkbox), 'Caisse de retraite (régime générale ou complémentaire)' (pension fund) which is checked, with a 'Montant en €' (Amount in €) field showing 'xxx,xx'; 'Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité)' (territorial authorities) (checkbox); 'Autres aides prévues (fondations d'entreprise etc.)' (other provided aids) which is checked, with a 'Nom de l'aide' (Name of aid) field showing 'Chèque énergie' (Energy check) and a 'Montant en €' field showing 'xxx,xx'. Navigation buttons include 'Retour à mes dossiers', 'Précédent', and 'Suivant'.


3.10. Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

Dernière étape, votre demande de subvention est bientôt terminée.
 Merci de contrôler que les informations fournies sont correctes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrerait, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.
 En cas de doute, veuillez consulter notre [liste de bonnes pratiques](#).



Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 Demande de subvention

Adresse du logement à rénover
 27 rue Jean-Jacques 92290 Suresnes

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

<p>Prénom et nom du demandeur Amandine Hémond</p> <p>Adresse de résidence 27 rue des Aubruches, 92300 Le Plessis Robinson</p> <p>Revenu fiscal du foyer 27 000 €</p>	<p>Téléphone 06 77 98 45 62</p> <p>E-mail amandine.hemond@gmail.com</p> <p>Nombre total d'occupants 3</p>
---	--

Vos projets de travaux et entreprises

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçues ...

Kelisol N° Siret
8345678945

27 avenue Romain Rolland, 92170 Verrières le Buisson

Pièces-jointes	
Devis	↓
Attestation RGE	↓
Fiche de synthèse de l'audit énergétique	↓
Certification CEE	↓

Ventilation double flux ✓ RGE ?


Ventilation

Montants	
Montant TTC	10,00 €
Montant CEE	376,30 €

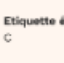
Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux	8 000,00 €
Montant des CEE	300,00 €
Aide Action logement	10,00 €
Aide Caisses de retraite (régime général ou complémentaire)	100 €
Montant total des CEE	400,00 €
Montant total des aides	400,00 €

Evolution de votre étiquette énergétique



Etiquette énergétique du logement actuelle
F



Etiquette énergétique du logement projetée
C

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	300,00 €
Montant total des travaux TTC	300,00 €
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	300,00 €
Aide Action logement	10,00 €
Aide Caisses de retraite (régime général ou complémentaire)	100,00 €
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...)	100,00 €
Autres aides privés (fondations d'entreprises, etc...)	100,00 €
Montant total des aides	300,00 €

Retour à mes dossiers
← Précédent
Suivant →

3.11 J'accède au montant de prime estimé.

J'accède au montant estimé de la prime MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».



2. Je remplis mon dossier de demande d'aide
Depuis le 15 Avril, votre prime MPR est calculée en prenant en compte les dernières annonces gouvernementales liées au plan de résilience. Pour en savoir plus Cliquez Ici

Montant estimé de l'aide
3 000€

Votre reste à charge
7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

3.12 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de prime.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de prime.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.

Attention : dans certaines situations, un travaux de chauffage est obligatoire.

L'audit énergétique ne peut pas être le seul travaux d'un dossier.

Si la liste des travaux est incorrecte, mon dossier est annulé car il n'est pas éligible et, le cas échéant, le mandataire renseigné dans mon dossier est révoqué.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANAH
MaPrimeRénov'
France Rénov'
Accueil
Amandine Hémond

Amandine HÉMOND - 27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10063

Votre demande de subvention a été déposée
avec succès !

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez démarrer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. **Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.** Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

[Aller sur mon espace personnel →](#)

Votre demande de subvention
ne vous donne droit à aucune aide.



Selon les informations que vous avez fournies, nous n'êtes éligible à aucune aide MaPrimeRénov'. Cette demande est automatiquement clôturée.

Pour définir au mieux votre projet et votre éligibilité aux différentes aides, nous vous invitons à contacter l'[Espace Conseil France Rénov'](#) le plus proche de chez vous.

Vous pourrez réaliser une nouvelle demande depuis votre espace personnel.

[Retour à mon espace personnel](#)

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE PAIEMENT

Étape 4 : Je dépose ma demande de paiement.

**Pour une rénovation énergétique
par geste (avec travaux de
chauffage/chauffe-eau ou
d'isolation thermique obligatoire)**

4.1 Je vérifie que ma demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-160382

Demanded de subvention **Acceptée**

Date limite de dépôt : 09/05/2024

Travaux
Isolation

Montant estimé de la subvention
3 000€

Adresse du logement à rénover
9 Rue Camille Desmoulins 94230 Cachan

→ Voir mon dossier



Demander une nouvelle prime

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160387

Mes dossiers Synthèse des informations du dossier

Demanded de subvention **Acceptée** Mes actions

Je veux désigner un mandataire
Je veux demander un paiement

Informations demandeur

Prénom et nom du demandeur
STEPHANE FAUTEUIL

Revenu fiscal du foyer
3 000€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris

4.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je choisis :

- de désigner un mandataire administratif ou financier pour réaliser à ma place les démarches, dont la demande de paiement

ou

- de réaliser moi-même mes démarches.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.

Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

4.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160382

Mes dossiers

Demanded de subvention **Acceptée** Mes actions

Je veux faire une demande de solde

Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre aide MaPrimeRénov' !

Déposer ma demande

Je veux faire une demande d'avance

Si vous n'avez pas encore réalisé vos travaux et que l'entreprise vous demande un acompte, vous pouvez demander à recevoir une avance sur votre prime afin de vous aider à le régler.

Déposer ma demande

4.4 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux :

- la date d'achèvement des travaux,
- la date de la facture.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le **numéro Siret** est automatiquement pré-rempli à partir des informations fournies à l'engagement.

Si nécessaire, je peux le modifier à cette étape.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur les entreprises avec lesquelles vous contractualisez.

Isolation et ouvertures
Isolation de la toiture terrasse
Numero de Siret: 8044088800020
ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLAINY 78000 VERSAILLES FRANCE

Isolation et ouvertures
Isolation des murs par l'intérieur
Numero de Siret: 8044088800020
ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLAINY 78000 VERSAILLES FRANCE

Retour à mes dossiers

Précédent

Continuer

4.5 Je téléverse la facture et les pièces justificatives relatives au label PackA+.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Si j'ai choisi l'un des systèmes de chauffage suivants : chauffe-eau solaire individuel (CESI), partie thermique d'un panneau hybride (PVT), chauffage solaire combiné (CSC), je fournis deux autres pièces :

- la fiche système label Pack+
- l'étiquette ballon label Pack A+

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

Chiffres clés & fil
5 rue du Marais 78000 PARIS
Numero de Siret: 182838848
Chauffage et chauffe-eau
Chauffe-eau solaire individuel

Facture de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

Fiche système label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la fiche système label Pack A+.

Étiquette Ballon label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la fiche système label Pack A+.

Retour à mes dossiers

Précédent

Suivant

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser mon bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou la case « non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + » .

Je clique sur « Continuer ».

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à granulés
Numero de Siret: 181811111

Facture
Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.
Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels.

Factures
Sultan.pdf

Retour à mes dossiers

Précédent

Suivant

Votre logement est-il loué ?
 Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous

4.6 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant TTC en euros.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Montant de mes travaux

Isolation de la toiture-terrasse

Montant TTC*
Coût des travaux en € 10000

Total TTC en € 10 000

Retour à mes dossiers ← Précédent Continuer →

4.7 Je renseigne les aides CEE pour mon projet ...

J'indique si je perçois des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les travaux pour lesquels je perçois des CEE.

Puis je renseigne le montant des CEE perçus par type de travaux.

Je téléverse le cadre de contribution CEE en cliquant sur « + ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Mes aides

Percevez-vous des Certificats d'économies d'énergie (CEE) ou pour l'outre-mer et la corse des aides AGIR+ ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

Attention, les **certificats d'économies d'énergie (CEE)** versés directement par les fournisseurs d'énergie **peuvent parfois figurer directement sur votre devis/facture et avoir différentes appellations.**

Pensez donc à **demander à l'entreprise** qui réalise les travaux si des CEE sont inclus.

... ainsi que les autres aides pour mon projet.

J'indique si je perçois d'autres aides pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou sur « Non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

J'indique le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Percevez-vous des Certificats d'Économie d'Énergie pour votre projet ?

Oui Non

Fenêtres ou porte-fenêtres
Toiture-terrasse
Puits à bûches
Ventilation double flux

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

4.8 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments.

Je prends note que tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape
avant de finaliser votre demande

Veillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.
Tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101628

Demande de solde

Adresse du logement à rénover
9 Rue de la Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.



Prénom et nom du demandeur

HAR Test

Téléphone

0777777777

Adresse de résidence

1 rue alain fournier

E-mail

JDD1SS@yopmail.com

Revenu fiscal du foyer

20 000,00€

Nombre total d'occupants

2

4.9 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la prime et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je prends connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov' et je m'engage à les respecter. Je confirme la véracité des informations que j'ai déclarées.

Je coche la case.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je fais une demande de solde

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€



Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

4.10 Je téléverse mon RIB.

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».

Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime

Pour le bon traitement de votre demande
veuillez fournir un RIB lisible et qui respecte les préconisations suivantes

Les nom, prénom et civilité figurant sur le RIB doivent être les mêmes que ceux renseignés lors de la création de votre compte MaPrimeRénov'.

Privilégiez un RIB en PDF fournie dans votre espace bancaire en ligne acceptés: .JPEG, .PNG, .TIF

Si ceci vous est impossible, veuillez télécharger votre RIB en PDF

Si vous prenez votre RIB en photo, il doit être bien cadré, net et suffisamment lisible.

Exemples de documents non valides

- Mal cadré
- Trop éloigné
- Surexposition

Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner, veuillez régler la résolution à 200 dpi (20MB maximum).

Exemples de documents non valides

- Mal cadré
- Trop éloigné
- Surexposition

Faites glisser votre document ou téléversez le ici

OU

Sélectionner

Annuler Soumettre

4.11 Je déclare une situation particulière.

Je peux déclarer que :

- je possède un RIB international
- le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- j'ai récemment changé de nom de famille.

Si je coche l'option « Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR) », je dois renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations, je sélectionne la case « Aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur « Suivant ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare une situation particulière

Faites-vous partie d'un ou des cas de figure suivant ?

- Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR)
- Le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- J'ai récemment changé de nom de famille (mariage récent, divorce, veuf/veuve)
- Aucun de ces cas de figure ne me concerne

Retour à l'accueil

← Précédent Suivant →

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je complète mes informations de paiement

Veuillez renseigner le numéro d'IBAN de votre compte international.

Numéro d'IBAN

IBAN

SEPA

Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner, veuillez régler la résolution à 200 dpi (20MB maximum).

Retour à mes dossiers

← Précédent Continuer →

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Étape 3bis : Je dépose ma demande de subvention.

Pour une rénovation
d'ampleur avec
accompagnement

Une fois connecté à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « Mes dossiers ».
- Si j'ai déjà créé un dossier, alors il apparaîtra sur cet écran.
- Je clique sur « Demander une nouvelle prime ».
- S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité.
- S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.

[Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Dans certains cas, dès la première étape, je suis amené à téléverser mon justificatif de propriété ou mon compromis de vente signé.

Je clique sur « J'ajoute une pièce justificative », je téléverse la pièce, puis je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Mon justificatif de propriété

Vous devez déposer du justificatif de propriété (au nom et prénom du demandeur) du logement à rénover pour déposer votre demande de subvention.

Les justificatifs de propriété acceptés sont :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)
- Attestation de propriété immobilière

Si vous êtes en cours d'acquisition de votre logement et que vous ne disposez pas encore des pièces listées ci-dessus, veuillez téléverser le compromis de vente signé par le vendeur et l'acquéreur. Vous devrez obligatoirement être propriétaire et en mesure de fournir une attestation de propriété au moment du dépôt de votre demande d'avance ou paiement.

Votre adresse
Rue de la paix 68000 Colmar

Justificatif de propriété



J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire bailleur).

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

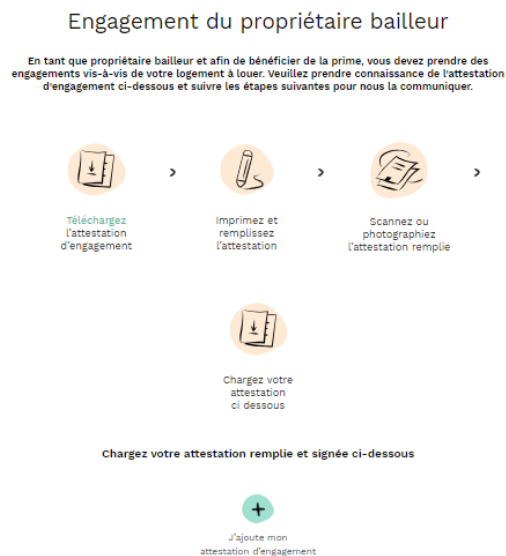
Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'engagement ».

Je remplis et je signe l'attestation d'engagement.

Je téléverse l'attestation d'engagement.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision.

L'attestation d'indivision ne concerne que les propriétaires en indivision.

Un logement est dit en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien (ex : un quart, la moitié).

Je clique sur « Téléchargez l'attestation d'indivision ».

Je remplis et je signe l'attestation d'indivision.

Je téléverse l'attestation d'indivision signée.

Je clique sur « Continuer ».

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).



Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

3b.1 Je renseigne les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'.

Je renseigne le SIRET de Mon Accompagnateur Rénov'. Je le demande à ce dernier si besoin.

Si le SIRET n'est pas reconnu et qu'un message d'erreur s'affiche, cela signifie que ce professionnel n'est pas référencé dans l'annuaire des Accompagnateurs Rénov' de l'ANAH.

Si le professionnel vous confirme avoir reçu son agrément de l'ANAH, indiquez-lui de contacter directement l'ANAH pour cette difficulté liée à la base de données qui vous empêche de continuer.

Sinon, je clique sur « Continuer ».

Les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'

Dans le cadre d'une rénovation globale, il est obligatoire d'être suivi par un Accompagnateur Rénov'.
Si vous n'avez pas encore d'Accompagnateur Rénov', [informez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov'](#) afin d'être mis en relation et signer un contrat d'accompagnement.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

Le numéro de SIRET permet à l'Anah de retrouver votre Accompagnateur Rénov'. Votre Accompagnateur Rénov' doit vous le fournir dans les documents contractuels.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov'

✓ Identité vérifiée



ENGIE Particulier
4 rue Jean Jaurès 92290 Varves
0976543212
conseillerengie@ent.energie.fr

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

✗ Numéro de SIRET incorrect

3b.2 Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Continuer ».

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section [Désigner un mandataire en cliquant ici](#).

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problème de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même. Vous pourrez tout de même faire appel à un opérateur conseil.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Un professionnel, une association, une personne proche fera la démarche avec votre accord. Vous pourrez suivre l'avancement de votre projet et reprendre la main à tout moment.

Annuler

Suivant →

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Conditions de recours à un mandataire :

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte.
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant à votre compte.

3b.3 J'indique qui a réalisé mon audit énergétique.

Je sélectionne la personne chargée de mes travaux qui a réalisé mon audit énergétique :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE de l'auditeur.

Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Mon audit énergétique

Votre audit énergétique doit dater de moins d'un an et être réalisé soit par un auditeur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou par un diagnostiqueur DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Qui a réalisé votre Audit énergétique *

- Mon Accompagnateur Rénov' Un autre auditeur

Date de l'audit *

Numéro d'AUDIT



3b.4 Je reporte les informations inscrites sur audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique.

Afin de m'assurer que le projet permettra de réaliser un gain énergétique significatif et performant, j'indique les informations projetées après les travaux, à savoir :

- la lettre de mon étiquette énergétique
- la consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre

Je ne peux modifier que la consommation projetée. La consommation actuelle a été saisie lors de l'étape d'éligibilité.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique



Synthèse de l'audit

Reportez les critères techniques inscrits sur votre fiche de synthèse énergétique. Cette fiche doit être fournie par le prestataire d'audit énergétique.

Surface habitable de votre logement indiqué sur votre audit énergétique

Votre consommation actuelle

L'étiquette de l'état actuel de votre logement renseigné précédemment.

A B C D E F G

Votre consommation actuelle en kWh/m²/an

Votre émission actuelle de gaz à effet de serre

Votre consommation projetée

Veillez sélectionner la lettre de l'étiquette de l'état projeté de votre logement.

A B C D E F G

Votre consommation projetée en kWh/m²/an

Votre émission projetée de gaz à effet de serre

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

3b.5 Je dépose mes pièces justificatives relatives au Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement.

Toutes les pièces sont transmises par Mon Accompagnateur Rénov'.

Je les lui demande si besoin afin de les téléverser sur cette page.

Je dépose mes pièces justificatives

Vous devez déposer les pièces justificatives suivantes qui sont toutes obligatoires pour le dépôt de votre demande.

Merci de contrôler que votre ou vos documents sont conformes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.

Vos documents doivent ainsi obligatoirement :

- Être au nom et prénom du demandeur de la prime et propriétaire du logement
- Mentionner les coordonnées du professionnel ayant réalisé les documents
- Ne pas contenir d'indications manuscrites
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent ou caractères spéciaux

Numéro de Siret
745678688

Rénovation globale
Travaux de rénovation énergétique globale

Audit énergétique

Vous devez téléverser l'audit énergétique fourni par le professionnel qui s'est chargé de l'audit de votre logement. Ce document comporte les scénarios de travaux pour améliorer l'étiquette énergétique du bien, les performances après travaux et l'estimation des coûts des travaux.



J'ajoute une pièce justificative

Attestation de conformité avant travaux

Vous devez téléverser l'attestation de conformité avant travaux fournie par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document confirme que les travaux visés respectent les prescriptions de l'audit énergétique pour atteindre le gain énergétique indiqué.

Cliquez ici pour télécharger le document à compléter et signer par votre Accompagnateur Rénov' : [Attestation de conformité avant travaux](#)



J'ajoute une pièce justificative

Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'

Vous devez téléverser le contrat d'accompagnement fourni par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document doit avoir été retu, validé et signé par vos soins.



J'ajoute une pièce justificative

Synthèse de la situation du logement

Vous devez téléverser la Synthèse de la situation du logement fournie par votre Accompagnateur Rénov'.



J'ajoute une pièce justificative

3b.6 Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser.

Je sélectionne le type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».

Les travaux à réaliser que vous sélectionnez à cette étape doivent correspondre aux travaux définis avec l'Accompagnateur Renov'.

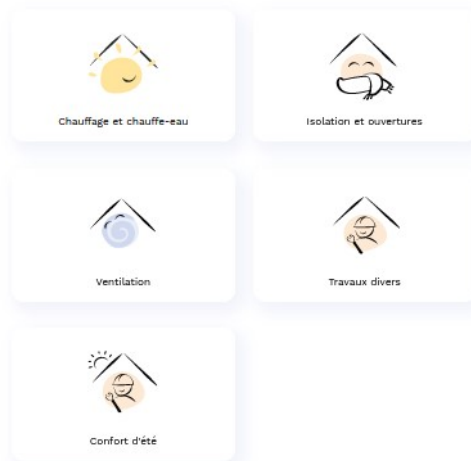
Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les travaux à réaliser

Peuvent-**être exclusivement sélectionnés ci-dessous, les travaux pour lesquels vous êtes éligible avec MaPrimeRénov'.**

Vous êtes éligible à MaPrimeRénov' pour un projet accompagné et composé de plusieurs travaux : déclarez un à un les travaux que vous souhaitez réaliser, après avoir complété les informations liées au précédent.

Nous vous rappelons que pour bénéficier de MaPrimeRénov', il faut d'abord déposer votre dossier et ensuite, débiter vos travaux.



[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

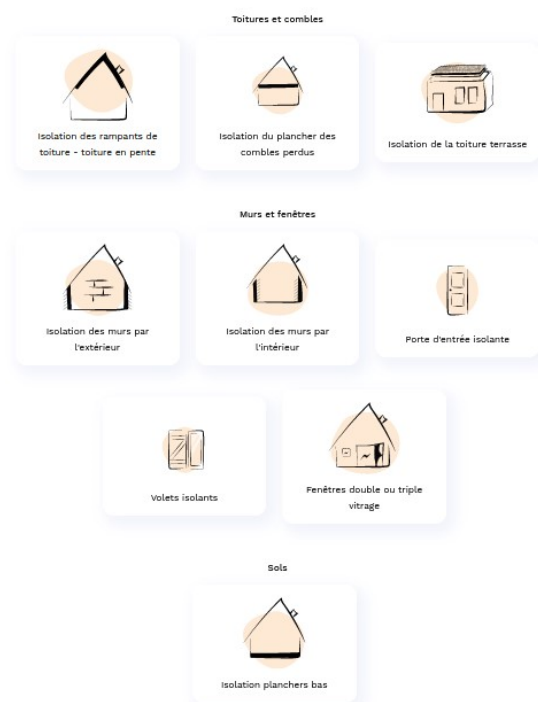
[Continuer →](#)

3b.7 Je renseigne le sous-type de travaux.

Je sélectionne le sous-type de travaux que je souhaite réaliser.

Je clique sur « Continuer ».

Je veux faire des travaux de : Isolation et ouvertures



[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

3b.8 Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends.

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux, le cas échéant.

Je clique sur « Continuer ».

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veuillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W).



Caractéristiques techniques

Isolation de la toiture-terrasse

Résistance thermique de l'installation en m².K/W

Moins
de 4,5 m².K/W

Plus
de 4,5 m².K/W

Surface en mètres carrés d'isolant

124

3b.9 Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage.

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro Siret de l'entreprise prévue pour les travaux.

Je peux déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant ».

Je renseigne la date du devis.

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « Ajouter un autre type de travaux ».

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire.

Je clique sur « Continuer ».

X Isolation Fenêtres ou porte-fenêtres

Informations sur l'entreprise

Numéro de Siret * Date du devis *

XXXXXXXX JJ MM AAAA

Déclarer un sous-traitant

Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers ← Précédent Suivant →

L'entreprise principale peut concéder la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise.

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée RGE (*Reconnu garant de l'environnement*) par la plateforme lorsque je renseigne le numéro Siret, je m'assure qu'elle possède bien cette certification* dans l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Si mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE au format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « Continuer ».

* Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordement à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- **La pose de brasseurs d'air plafonniers fixes ;**
- La protection solaire des murs ou fenêtres (seulement en Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et la protection de toiture (seulement en Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (seulement en Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez. Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devrez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

×



Isolation RGE ?

Isolation de la toiture-terrasse

Numéro de Siret * Date du devis *



Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE
Sultan.pdf ✕



J'ajoute une pièce justificative



Ajouter un autre type de travaux

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

3b.10 Je dépose mes pièces justificatives.

Je dépose le devis fourni par mon entreprise.

Je clique sur « Continuer ».

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au **nom et au prénom du demandeur** de la prime,
- Mentionner les **coordonnées et les informations de l'entreprise** ayant réalisé le devis,
- Lister l'**intégralité des travaux prévus** avec le détail des **critères techniques obligatoires**,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [Je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils **Numéro de Siret**
745678688

5 rue du Mirador 75012 PARIS

Isolation

Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.


J'ajoute une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

3b.11 J'indique le montant de mes travaux.

Pour le Parcours pour une rénovation d'ampleur avec accompagnement, j'indique **les montants HT ET TTC**, nécessaires au calcul du montant de la subvention.

3b.12 Je déclare les aides supplémentaires que je perçois.

J'indique les autres aides perçues pour mon projet en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE). **Les CEE sont pris en charge intégralement par l'ANAH.** Je dois donc télécharger la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) », la remplir et la téléverser après achèvement des travaux, lors de la demande de paiement.

Les autres aides pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov'.

Attention : le financement de l'Accompagnateur Rénov ne peut pas cumuler d'autres aides ET une subvention MaPrimeRénov'.

Les autres aides au financement de mon projet de travaux.

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois. Je complète le montant perçu.

Je coche la case pour confirmer avoir téléchargé la pièce et avoir compris qu'elle devra être téléversée à la demande de paiement.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

3b.13 Je vérifie la synthèse de mon dossier.

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier.

Je clique sur « Continuer ».

Vérification de la saisie

Ceci est la dernière étape, vous avez bientôt terminé votre demande. Veuillez contrôler avec attention les informations saisies car vous ne pourrez plus les modifier. Tout oubli ou erreur engendrera des délais supplémentaires et des demandes d'informations complémentaires pour traiter votre demande. En cas de doute, veuillez consulter notre [liste de bonnes pratiques](#).



Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532

Demande de subvention

Adresse du logement à rénover
27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.



Prénom et nom du demandeur

Amandine Hémond

Téléphone

06 77 98 45 62

Adresse de résidence

27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson

E-mail

amandine.hemond@gmail.com

Revenu fiscal du foyer

27 000 €

Nombre total d'occupants

3

Mon projet

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçus ...

Mon Accompagnateur Rénov'



N°SIRET

83456786545

Raison Sociale

ENGIE Particulier

Adresse de résidence

4 rue Jean Jaures, 92290, Vanves

E-mail

conseillerengie@ent.energie.fr

Téléphone

09 76 54 32 12

Pièces-jointes

Synthèse de l'audit énergétique [↓](#)

Attestation MAR sur le gain énergétique [↓](#)

Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov' [↓](#)

Grille d'analyse simplifiée [↓](#)

Mon audit énergétique

Certibat père et fils

27 avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson

N° Siret

318318381899



Projet de rénovation globale

Rénovation globale



Etiquette énergétique du logement actuelle
F

Etiquette énergétique du logement projetée
C

Critères techniques

Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m³ par an de l'état initial de votre logement 400 kWh/m³/an

Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m³ par an de votre projet de travaux 250 kWh/m³/an

Mes travaux et mes entreprises

Kelisol

27 avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson

N° Siret

83456786545

Pièces-jointes

Devis Kerisol [↓](#)



Ventilation double flux

Ventilation

Montants

Montant HT xxx,xx €

Montant TTC xxx,xx €

Montant de mes prestations et aides



Montant total des travaux HT xxx,xx €

Montant total des travaux TTC xxx,xx €

Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC xxx,xx €

Aide Action logement xx,xx €

Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire) xxx,xx €

Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...) xxx,xx €

Autres aides privés (fondations d'entreprises, etc...) xxx,xx €

Montant total des aides xxx,xx €

3b14 J'accède au montant de subvention estimé.

J'accède au montant estimé de la subvention MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « Continuer ».

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide	
4 220,50 €	
Dont :	
Financement des travaux	xxx,xx €
Financement Mon accompagnateur Rénov	xxx,xx €

Votre reste à charge	
641,56 €	

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.



Précisions éventuelles concernant le financement

3b.15 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de subvention.

Je reçois par email la confirmation du dépôt de ma demande de subvention.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet, celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'ANAH.

Nous vous conseillons donc d'attendre l'email confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime avant de commencer vos travaux.

Toutefois, vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception de l'email de confirmation de dépôt de votre dossier.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
FRANCE
MaPrimeRénov'
France Rénov'
Accueil
Amandine Hémond

Amandine HÉMOND - 27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10063

Votre demande de subvention à été déposée
avec succès !

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez démarrer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime. Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

[Aller sur mon espace personnel →](#)

Votre demande de subvention
ne vous donne droit à aucune aide.

Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en aviez un.

[Retour à mon espace personnel](#)

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE PAIEMENT

Étape 4bis : Je dépose ma demande de paiement.

**Pour une rénovation d'ampleur avec
accompagnement**

4b.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement.

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée.

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-160382 Demande de subvention **Acceptée**
Date limite de dépôt : 09/05/2024

Travaux : Isolation Montant estimé de la subvention : 3 000€

Adresse du logement à rénover : 8 Rue Camille Desmoulins 94230 Cachan [→ Voir mon dossier](#)

+
Demander une nouvelle prime

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160387 Demande de subvention **Acceptée** Mes actions ⚙

Mes dossiers Synthèse des informations du dossier Je veux désigner un mandataire
Je veux demander un paiement

Informations demandeur

Prénom et nom du demandeur : STEPHANIE FAUTEUIL

Revenu fiscal du foyer : 3 000€

Adresse du logement à rénover : 20 Avenue de Ségur 75007 Paris

4b.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou si j'ai recours à un mandataire.

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire.

Je clique sur « Suivant ».

Je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Pour en savoir plus, je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#).

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

Je fais la démarche moi-même
Vous êtes à l'aise avec Internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.

Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place
Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

4b.3 Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « Déposer ma demande ».

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160382 Demande de subvention **Acceptée** Mes actions ⚙

Mes dossiers

Je veux faire une demande de solde
Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre aide MaPrimeRénov' !

Je veux faire une demande d'avance
Si vous n'avez pas encore réalisé vos travaux et que l'entreprise vous demande un acompte, vous pouvez demander à recevoir une avance sur votre prime afin de vous aider à le régler.

[Déposer ma demande](#) [Déposer ma demande](#)

4b.4 Je renseigne les informations sur mon audit énergétique.

Je sélectionne l'auditeur énergétique en charge de mes travaux :

- Mon Accompagnateur Rénov'
- Un autre auditeur

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Mon audit énergétique

Votre audit énergétique réglementaire doit être réalisé soit par un **auditeur RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) soit par un **diagnostiqueur DPE** (Diagnostic de Performance Énergétique).
Pour en savoir plus rendez-vous sur le site France Rénov'.

Qui a réalisé votre Audit énergétique ? *

Mon Accompagnateur Rénov' Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique n'est pas reconnu dans la base de recherche de l'ANAH des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat RGE (*Reconnu Garant de l'Environnement*). Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur énergétique directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

S'il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

4b.5 Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique.

Je renseigne la surface de référence indiquée sur mon audit énergétique. Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je ne peux pas modifier la lettre de mon étiquette énergétique renseignée lors de mon dépôt de dossier de demande de subvention.

Je renseigne la consommation en KWh/M²/an et l'émission de gaz à effet de serre. Ces informations sont indiquées dans l'audit réalisé avant les travaux.

Je renseigne ensuite les informations de mon nouvel audit énergétique réalisé après les travaux :

- la lettre de mon étiquette énergétique pour visualiser le saut de classe réalisé
- la nouvelle consommation en KWh/M²/an
- l'émission de gaz à effet de serre après les travaux.

Je demande de l'aide à Mon Accompagnateur Rénov' pour obtenir ces informations si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Rapport d'audit énergétique

Reportez les critères techniques inscrits sur votre audit énergétique ou sur l'attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique.
Ces informations sont fournies par votre Accompagnateur Rénov' ou votre prestataire d'audit énergétique.

Surface habitable de votre logement indiqué dans votre audit

Votre consommation énergétique avant travaux

Vous avez renseigné précédemment l'étiquette de performance énergétique de votre logement avant vos travaux.

A B C **D** E F G

Votre consommation en KWh/M²/an

Votre émission de gaz à effet de serre

Votre consommation énergétique après travaux

Vous devez sélectionner la lettre de l'étiquette de performance énergétique de votre logement après vos travaux.

A B C D E F G

Votre consommation en KWh/M²/an

Votre émission de gaz à effet de serre

Retour à mes dossiers < Précédent Continuer >

4b.6 Je dépose mes pièces justificatives relatives à Mon Accompagnateur Rénov', à l'audit ainsi qu'aux CEE.

Je téléverse les différentes pièces demandées :

- Rapport d'audit énergétique
- Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' (facture)
- Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH
- Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Sélectionnez les informations vous correspondant. Le nom et prénom du demandeur choisi parmi les personnes composant l'avis fiscal, devront être identiques à ceux qui figurent sur les pièces justificatives de votre dossier (devis, factures, RIB, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition.

Numéro de Siret
50268400000

Rénovation MaPrimeRénov' - parcours accompagné
Projet de travaux accompagné par un Accompagnateur Rénov'

Rapport d'audit énergétique

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport d'audit énergétique.

+
J'ajoute une pièce justificative

Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique de fin de travaux

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de Mon Accompagnateur Rénov' de fin de travaux.

Cliquez ici pour télécharger le document : [Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' de fin de travaux](#)

+
J'ajoute une pièce justificative

Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'.

+
J'ajoute une pièce justificative

Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH.

Cliquez ici pour télécharger le document : [Attestation de valorisation CEE](#)

+
J'ajoute une pièce justificative

Retour à mes dossiers < Précédent Continuer >

4b.7 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux.

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le numéro Siret est automatiquement pré-rempli à partir des informations fournies à l'engagement.

Si besoin, je peux le modifier.

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur les entreprises avec lesquelles vous contractualisez.

Isolation et ouvertures

Isolation de la toiture terrasse

Numéro de Siret*
80045068600020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLAGNY 78200 VERSAILLES FRANCE

Isolation et ouvertures

Isolation des murs par l'intérieur

Numéro de Siret*
80045068600020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLAGNY 78200 VERSAILLES FRANCE

+
Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers < Précédent Continuer >

4b.8 Je téléverse la facture.

Je téléverse la ou les facture(s) en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.


ENERGIE THERMIE
45 RUE BOURSALT 75017 PARIS 17
FRANCE

N° Siret
88140098000028

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à bûches

Facture de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise



J'ajoute une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

Si je suis propriétaire bailleur, je peux téléverser le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux.

J'indique si le logement est loué en cochant la case « Oui » ou la case « Non ».

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + ».

Je clique sur « Continuer ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement Je dépose mes pièces justificatives

Veuillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.
Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

N° Siret
11111111111111

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à granulés

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels

Factures
Sultan.pdf 



J'ajoute une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?

Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous



4b.9 Je renseigne le montant des travaux.

Je renseigne, pour chaque type de travaux, ainsi que pour l'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov', le **montant HT et TTC en euros**.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Montant de mes travaux

Chaudière à bûches

Coût en €

Montant HT*

Montant TTC**

Total des travaux en € 0,00 € HT | 0,00 € TTC

Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov'

Coût en €

Montant TTC**

Total en € 0,00 € TTC

4b.10 Je renseigne les autres aides perçues sur mon dossier (hors CEE).

J'indique les autres aides perçues pour mon projet, **en dehors de MaPrimeRénov' et des certificats d'économies d'énergie (CEE)**.

Je renseigne les autres aides perçues pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' (ex : aide d'une collectivité locale).

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Veuillez indiquer les autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?

Oui Non

Si je perçois d'autres aides pour le financement de mon projet de travaux, je clique sur la case « Oui ».

Puis, je sélectionne les aides que je perçois. J'indique les montants perçus.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Action Logement

Montant (en €)

Caisses de retraite (régime général ou complémentaire)

Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)

Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.)

4b.11 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies.

Je vérifie les éléments que j'ai renseignés.

Je prends note que tout oubli ou toute pièce non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.

Attention, tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'émission de la prime.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101624 Demander de suite

Adresse du logement à rénover
1 Rue de la Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

Prénom et nom du demandeur	Téléphone
DELFINIE INFO	0987987087
Adresse de résidence	E-mail
1 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS	docteur_LEBAS_perfo@yopmail.com
Revenu fiscal de foyer	Nombre total d'occupants
31 223,00€	1

Mon projet

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçues ...

Mon Accompagnateur Rénov'

N° Siret	Raison Sociale
0000000000	000000
Adresse du siège	E-mail
14 AVENUE JEAN JAURES	www.rge@gmail.com
Téléphone	
06 83 21 03 05	
Pièces-jointes	
Rapport d'audit énergétique	
PU TEST.pdf	↓
Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique	
PU TEST.pdf	↓
Rapport de fin de prestation	
PU TEST.pdf	↓
Attestation CEE	
PU TEST.pdf	↓

Mes travaux et mes entreprises

ENERGIE THERMIE N° Siret
08140098000028

45 RUE BOURSACULT 75017 PARIS 17 FRANCE

Pièces-jointes

Facture

PU TEST.pdf ↓

Caudière à bûches

Chauffage et chauffe-eau

Montants

Montant HT	5 400,00€
Montant TTC	6 000,00€

Mon audit énergétique

CASBA N° Siret
0000000000

8 RUE MARTEL 75010 PARIS 10 FRANCE

Projet de rénovation globale ✓ RGE

Etiquette énergétique priorisée de logement

Critères techniques

Consommation énergétique (consommation de énergie par m² par an de 2016 2018 de votre logement)	100 kWh/m²/an
Consommation de gaz (consommation de énergie par m² par an de vos projet de travaux)	50 kWh/m²/an

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	5 400,00€
Montant total des travaux TTC	6 000,00€
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	2 000,00€
Aide Action logement	200,00€
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	---
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)	---
Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.)	---
Montant total des aides	200,00€

Vos informations de paiement vous seront demandées aux pages suivantes

Retour à mes dossiers
← Précédent
Continuer →

4b.12 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement.

Je visualise le montant final de la subvention et mon reste à charge.

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux.

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide

2 430€

Dont :

Financement des travaux	2 430€
Financement Mon accompagnateur Rénov'	0€

Votre reste à charge

5 370€

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

4b.13 Je téléverse mon RIB.

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des explications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».

Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime

Pour le bon traitement de votre demande, veuillez fournir un RIB lisible et qui respecte les préconisations suivantes

Les nom, prénom et civilité figurant sur le RIB doivent être les mêmes que ceux renseignés lors de la création de votre compte MaPrimeRénov.

Privilégiez un RIB en PDF fourni par votre banque ou récupéré depuis votre espace bancaire en ligne. Les formats suivants sont également acceptés: JPEG, PNG, TIF

Si ceci est impossible, veuillez suivre les préconisations suivantes.

Si vous prenez votre RIB en photo veuillez à ce que le document soit bien cadré, net et suffisamment éclairé (20MB maximum).

Exemples de documents non valides

- Mai cadré
- Trop éloigné
- Suroposé
- Sous-exposé
- Netteté insuffisante

Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner veuillez régler la résolution à 200 dpi (20MB maximum).

Exemples de documents non valides

Faites glisser votre document ou téléversez le ici

Sélectionner

Annuler Soumettre

4b.14 Je déclare une situation particulière.

Je peux déclarer que :

- je possède un RIB international
- le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- j'ai récemment changé de nom de famille.

Si je coche l'option « Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR) », je dois renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations, je sélectionne la case « Aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur « Suivant ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare une situation particulière

Faites-vous partie d'un ou des cas de figure suivant ?

- Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR)
- Le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- J'ai récemment changé de nom de famille (mariage récent, divorce, veuf/veuve)
- Aucun de ces cas de figure ne me concerne

Retour à l'accueil

← Précédent Suivant →

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je complète mes informations de paiement

Veuillez renseigner le numéro d'IBAN de votre compte international.

Numéro d'IBAN

IBAN

← Précédent Continuer →

ÉTAPES OPTIONNELLES

**1. Je désigne /
révoque un
mandataire.**

5.1. Je désigne un mandataire.

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire administratif et/ou financier.

Je clique sur la case « Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place ».

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation et demandé auprès de l'ANAH.

Je choisis à quel type de mandataire je souhaite faire appel en cliquant sur l'une des quatre cases proposées.

Vous pouvez choisir l'un des 4 types de mandataires suivants :

- **Mandataire administratif** : vous choisissez un mandataire pour vous accompagner **dans vos démarches en ligne** (faire une demande de subvention et/ou une demande de paiement). Le mandataire pourra **accéder au dossier** et réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier.

- **Mandataire financier** : vous désignez un mandataire à qui sera versé directement la subvention obtenue. Le mandataire **n'aura pas accès à votre dossier et ne pourra réaliser aucune démarche** en lien avec votre dossier.

- **Mandataire mixte** : vous choisissez un seul mandataire pour la réalisation des démarches en ligne ET la perception des fonds. Le mandataire pourra **accéder au dossier, réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier et percevoir la subvention.**

- **2 mandataires différents** : vous choisissez de faire appel à un mandataire administratif ET à un mandataire financier distincts.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.


Retour à mes dossiers
Continuer →

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandats.


Un professionnel, une personne proche peut être désigné si il est préalablement enregistré et vous communique son numéro de mandataire (nécessaire pour la démarche).

Vous pourrez à tout moment révoquer ce mandataire et reprendre la main sur votre dossier.




Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.




Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



Mandataires administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



2 mandataires : un financier et un administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et qu'une autre perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Pour cela il faut que ces deux mandataires se soient préalablement enregistrés sur cette plateforme en fonction du type de mandat que vous souhaitez leur confier. Ils vous communiqueront chacun un numéro qui nous permettra de leur transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant ces deux mandataires. La révocation portera sur les deux mandataires à la fois, il ne sera pas possible de révoquer uniquement l'un des deux mandataires.

Retour à mes dossiers
Annuler
Suivant →

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

5.1. Je désigne un mandataire.

Pour nommer un mandataire, je complète le **formulaire Cerfa** et je le joins à ma demande.

Le document doit être **signé par mon mandataire et par moi-même.**

Il s'agit du **Cerfa 16089*01** disponible [en cliquant ici.](#)

Pour désigner mon mandataire, je téléverse le formulaire de demande de mandat signé par mon mandataire et par moi-même en cliquant sur « Téléverser » ou « + ».

Je renseigne l'identifiant que mon mandataire m'a communiqué en amont.

Je clique sur « Continuer ».

J'attends que mon mandataire accepte la désignation.

Si je le souhaite, je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

Vous souhaitez désigner un mandataire financier

En désignant un mandataire financier, vous pouvez faire que votre subvention soit versée directement à un tiers plutôt qu'à vous. Cette possibilité peut notamment vous être utile si vous recevez de l'aide d'un tiers pour financer votre projet de travaux. Pour désigner un mandataire, vous devez téléverser ci-dessous le mandat complété et signé puis indiquer le numéro d'immatriculation du mandataire.

Merci de télécharger, remplir et téléverser le mandat ci-après

Télécharger le document

Formulaire de demande de mandat

Téléverser



Joindre le mandat rempli

Numéro d'immatriculation du mandataire *

Le numéro d'immatriculation est un identifiant attribué à chaque personne physique ou morale qui s'est enregistrée auprès de l'Ansh pour devenir mandataire. Vous devez l'obtenir auprès de la personne ou de la structure que vous souhaitez désigner comme mandataire.

Comment obtenir mon numéro d'immatriculation ?

Retour à mes dossiers

Annuler

← Précédent

Continuer →

Votre désignation de mandataire a été déposée

avec succès !



Attendez maintenant que le mandataire accepte votre demande. Vous serez averti par courriel.

Aller sur mon espace personnel

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



5.2. Je révoque un mandataire.

Après avoir accédé à mon dossier, je peux choisir de révoquer mon ou mes mandataire(s) en cliquant sur « Je veux révoquer un mandataire ».

La révocation concerne alors l'ensemble des mandataires désignés sur mon dossier.

S'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention et la réception de ma notification d'engagement.

Je pourrais alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.

The screenshot shows a web interface for a dossier (Dossier n° MPR-2020-3998). The main content area is titled 'Synthèse des informations du dossier' and contains several sections: 'Informations demandeur', 'Informations travaux / entreprises', 'Plan de financement', and 'Informations mandataire'. On the right side, there is a 'Mes actions' menu with three options: 'Je veux compléter ma demande de subvention', 'Je veux désigner un mandataire', and 'Je veux révoquer un mandataire'. The third option is circled in red. A dashed orange arrow points from the 'Mes actions' menu to the circled option.

Je veux révoquer un mandataire

Je clique sur la case du mandataire que je souhaite révoquer.

Je clique sur « Soumettre » pour passer à l'étape suivante.

Vous êtes sur le point de révoquer un mandataire.

Quand vous révoquez un mandataire et vous cliquez sur le bouton Soumettre, votre dossier sera réinitialisé à la première étape du parcours de dépôt de choix d'une demande d'avance ou solde. Vous pourrez alors déposer vous-même votre demande de solde ou bien désigner un autre mandataire pour le faire."

Soumettre

Je vois que mon souhait de révocation a bien été pris en compte.

Je clique sur « Soumettre » et je continue de compléter ma demande ou je désigne un nouveau mandataire sur mon espace personnel.

Confirmation



Vous avez bien révoqué votre mandataire !

Veuillez cliquer sur le lien "Je veux compléter ma demande de subvention" pour désigner un mandataire ou compléter votre demande.

Soumettre

2. Je dépose une demande d'avance. (Parcours pour une rénovation par geste uniquement)

Conditions d'éligibilité :

- Je suis propriétaire occupant et mon niveau de ressources correspond à celui des ménages très modestes ou « bleus ». (Cf. Plafonds de ressources indiqués sur le site de l'ANAH [en cliquant ici](#))
- Mon devis mentionne le versement d'un acompte pour une partie du montant des travaux, afin de commencer ces derniers.
- Je ne peux pas faire de demande d'avance si le dossier comporte un mandataire.

Conditions à respecter :

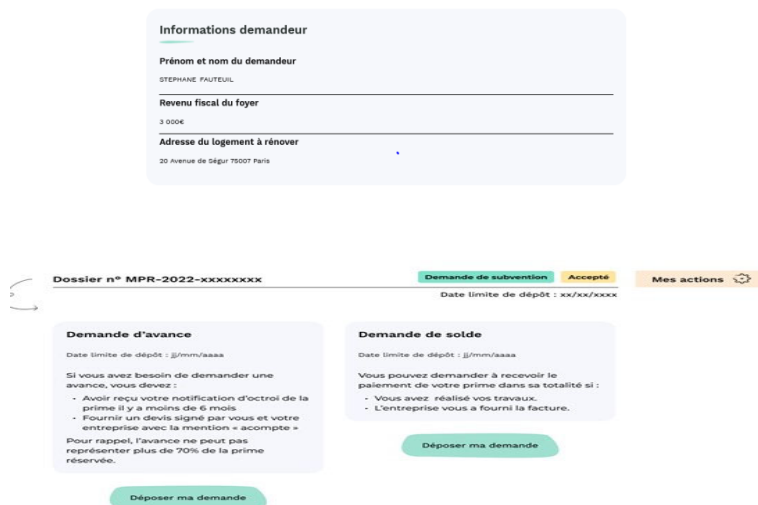
- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux).
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de MaPrimeRénov'.
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum d'un an après l'attribution de mon avance si j'ai déposé mon dossier en 2022, et dans un délai maximum de 6 mois si j'ai déposé mon dossier en 2021.
- Quelle que soit la date de dépôt de mon dossier, je peux faire une demande d'avance dans les 6 mois seulement après la date d'octroi d'engagement.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, je devrai rembourser l'avance perçue.

6. Je dépose une demande d'avance.

Sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande d'avance.



J'initie ma demande de paiement d'une avance en cliquant sur « Déposer ma demande » sous la partie « Demande d'avance ».



Attention : si la date limite de dépôt de ma demande d'avance est dépassé (au-delà du délai de 6 mois suivant l'octroi de ma subvention), alors la case « Déposer ma demande » est grisée et le dépôt d'une demande d'avance est impossible.



Attention : si j'ai débuté le dépôt de ma demande d'avance dans les 6 mois suivant l'octroi de ma subvention mais que je souhaite la terminer au-delà des 6 mois, un message « Demande d'avance impossible » s'affiche.

Demande d'avance impossible



Vous ne pouvez plus demander d'avance car votre prime vous a été réservée il y a plus de 6 mois. Ce délai est calculé à partir de la date de la notification d'engagement de la prime.

[Retour à mes dossiers](#)

Vous sollicitez le versement d'une avance pour commencer vos travaux

Je prends connaissance des critères d'éligibilité à une demande d'avance.

Si je suis éligible et que le dossier remplit les critères, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

- A ce jour vos travaux ne doivent pas avoir démarrés.
- Le montant de l'avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de **MaPrimeRénov'**.
- L'entreprise vous demande un acompte pour commencer les travaux la mention doit être présente sur le devis, **celui-ci doit être daté et signé par l'entreprise et vous-même.**
- Les travaux doivent s'achever dans un délai maximum de **12 mois après l'attribution de MaPrimeRénov'**.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, vous devrez rembourser cette avance.

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

6. Je dépose une demande d'avance.

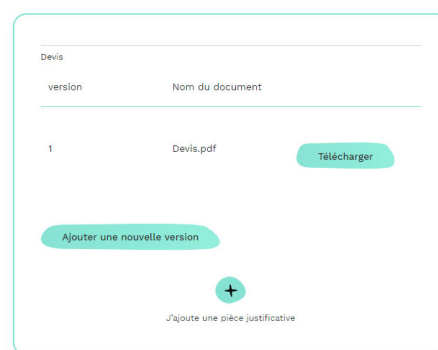
Rappel des conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé par moi-même et par l'entreprise de travaux.
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance.
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de ma subvention MaPrimeRénov'.

Par défaut, le devis soumis lors de ma demande de subvention apparaît.

Toutefois, je peux téléverser une nouvelle version du devis en cliquant sur « Ajouter une nouvelle version ».

Si mon devis n'a pas évolué depuis ma demande de subvention, je clique directement sur « Continuer ».



Si le devis initial ne remplit pas les conditions prévues à la page 47 (voir capture d'écran), il faut impérativement téléverser une nouvelle version conforme du devis.

Précédent Suivant →

J'accède à la page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme.

J'obtiens des explications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner.

Je sélectionne le bouton « Téléverser » pour téléverser mon RIB.

Je clique sur « Soumettre ».

Je remplis mon dossier de demande de paiement
Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime

Pour le bon traitement de votre demande
veuillez fournir un RIB lisible et qui respecte les préconisations suivantes

Les nom, prénom et civilité figurant sur le RIB doivent être les mêmes que ceux renseignés lors de la création de votre compte MaPrimeRénov'.

Privilégiez un RIB en PDF fourni par votre banque ou récupéré depuis votre espace bancaire en ligne.

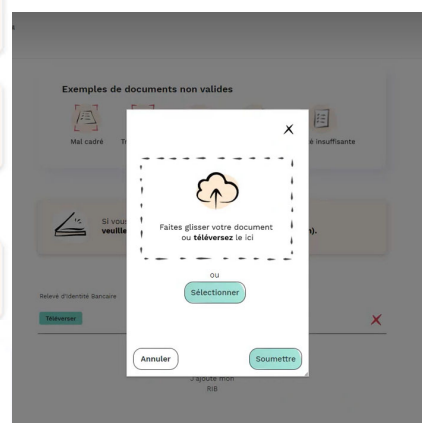
Si ceci vous est impossible, veuillez suivre les préconisations suivantes.

Si vous prenez votre RIB en photo veuillez à ce que le document soit bien cadré, net et suffisamment éclairé (20MB maximum).

Exemples de documents non valides

Mal cadré Trop éloigné Surexposé Sous-exposé Netteté insuffisante

Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner
veuillez régler la résolution à 200 dpi (20MB maximum).



6. Je dépose une demande d'avance.

Après avoir lu les conditions que je m'engage à respecter, je coche la case en bas de page.

Je clique sur « Déposer ma demande d'avance » pour passer à l'étape suivante.

Engagements à respecter

Je sollicite le versement d'une avance égale au maximum à 70 % de MaPrimeRénov'.

Pour cela :

Je reconnais remplir les conditions suivantes :

- les travaux n'ont pas démarré à la date à laquelle je sollicite cette avance ;
- la demande de MaPrimeRénov' a fait l'objet d'une décision favorable de la part de l'Anah qui m'a été **notifiée il y a six mois ou moins** ;
- je suis en mesure, à l'appui de ma demande, de fournir un devis d'une entreprise répondant aux exigences de la réglementation de MaPrimeRénov' participant à la réalisation des travaux subventionnés, daté et signé par l'entreprise et par moi-même ;
- le devis de l'entreprise, conforme aux exigences de la réglementation, mentionne une demande d'acompte à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux.

Si je bénéficie du versement de l'avance, je m'engage à :

- achever les travaux, objet de MaPrimeRénov' dans un **délai maximal de 6 mois** qui suivent la date de réception du courrier m'informant du montant de prime qui m'aura été attribué par l'Anah (lettre de notification de la décision attributive de MaPrimeRénov') ;
- de façon générale, respecter toutes les autres conditions liées au bénéfice de MaPrimeRénov' et à la réalisation des travaux par une entreprise, le cas échéant titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » ;
- répondre aux demandes de renseignements et de contrôle de l'Agence liées au bénéfice de cette avance.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- le versement d'une avance est une faculté proposée par l'Anah ; elle peut être refusée sans motifs par l'Anah. Cette décision ne peut faire l'objet de recours ;
- si je ne respecte pas les présents engagements, l'avance sur subvention de l'Anah devra être remboursée, et cela, indépendamment ou non du bénéfice de MaPrimeRénov'.

En cochant cette case, je m'engage avoir pris connaissances des conditions citées et à les respecter.

[Annuler](#) [Précédent](#) [Déposer ma demande d'avance](#)

Votre demande d'avance a été déposée

avec succès !



Un message de confirmation apparaît à l'écran.

Il m'indique que ma demande d'avance a bien été déposée.

Je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel ».

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

3. Je souhaite annuler mon dossier.

1.1. Je vérifie que je peux annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité d'annuler mon dossier.

Si un ou des mandataires sont présents sur mon dossier, je dois les révoquer avant de pouvoir procéder à l'annulation de mon dossier.

Si je suis dans cette situation, je me réfère à la **page 81**.

S'il m'est impossible de révoquer mon ou mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention ou d'avance est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention ou d'avance et la réception de ma notification de décision. Je pourrai alors procéder à la révocation de mon ou mes mandataire(s) à cette étape.

Je clique sur « Je veux annuler mon dossier ».

Si je réponds « Oui » à la question « Avez-vous déjà démarré vos travaux ? » ou si j'ai déjà déposé ma demande de paiement de subvention, alors je ne peux pas accéder au bouton « Je veux annuler mon dossier ».

Si je suis dans l'une de ces deux situations, je me réfère à la **page 89**.



J'annule mon dossier
Vous souhaitez annuler votre dossier

Je veux annuler mon dossier

Avez-vous déjà démarré vos travaux ?

Oui

Non

1.2. Si je ne peux pas annuler mon dossier, je remplis le formulaire d'annulation.

Je sélectionne un « Motif de ma demande » d'annulation dans le menu déroulant.

Je peux compléter ma demande en renseignant la partie « Précisions concernant ma demande ».

Je certifie n'avoir pas démarré mes travaux et je confirme la demande d'annulation de mon dossier en cochant la case.

Je clique sur « Annuler mon dossier ».

1.3. Je vois que ma demande d'annulation est prise en compte.

Je vois que ma demande d'annulation est enregistrée ainsi que les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Retour à mes dossiers » pour revenir sur mon espace et accéder à mes dossiers.



1.4. Je ne peux pas annuler mon dossier sur mon espace personnel.

Je clique sur le bouton « Besoin d'aide? » sur le site maprimerenov.gouv.fr.



Je clique sur le bouton « Nous contacter ».



Vous n'avez pas trouvé votre réponse ?

[Nous contacter →](#)

Je remplis le formulaire de contact et je clique sur « Envoyer ».

Contactez nous !

Une question ? Un problème ?
Remplissez ce formulaire et nous reviendrons rapidement vers vous, ou téléphonez-nous au numéro suivant : 0 808 800 700*

Les conseillers France Rénov' sont également là pour vous informer et vous conseiller en toute indépendance, dans plus de 450 Espace Conseil France Rénov' partout en France.

Retrouvez l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous
<https://france-renov.gouv.fr>
* service gratuit + prix d'un appel

Je suis

Sélectionnez le sujet

Mon prénom et mon nom

Mon adresse mail

Mon n° de dossier (facultatif)

Ma question / mes observations

J'écris mon message (2048 caractères maximum).

[Envoyer →](#)

↑
Veuillez contacter la relation usager

Votre demande d'annulation ne peut pas être traitée automatiquement mais doit être examinée par un de nos agents.

Nous vous invitons à contacter la relation usager via le formulaire de contact.

Informations importantes en cas d'annulation :

- Vous devez rembourser l'avance que vous avez déjà perçue.
- Les travaux déjà démarrés ne sont pas éligibles pour une nouvelle demande de prime.

Si j'ai répondu « Oui » à la question « Avez-vous déjà commencé vos travaux ? », un message s'affiche.

Je peux cliquer directement sur « Formulaire de contact ».

[Retour à mes dossiers](#)

[Formulaire de contact →](#)

**4. Je souhaite
bénéficier d'un
délai
supplémentaire
pour réaliser mes
travaux.**

1.1. Je vérifie que je peux demander à bénéficier de plus de temps.

Je regarde dans « Mes actions » si j'ai la possibilité de demander plus de temps pour réaliser mes travaux.

Cette démarche ne sera accessible que pendant 6 mois avant la fin du délai qui vous a été accordé.

Je clique sur « J'ai besoin de plus de temps ».

Dossier n° MPR-2022-07532

Demande de subvention Arrive à échéance

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Mes actions

Je veux demander un paiement

J'ai besoin de plus de temps

Je veux faire une demande de solde

Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre prime MaPrimeRénov' !

Déposer ma demande

1.2. Je remplis le formulaire de prorogation.

Je sélectionne mon « Motif de prorogation ».

Je renseigne la partie « Précisions sur votre demande ».

Je téléverse mon ou mes justificatif(s).

Je clique sur « Soumettre ».

Je fais une demande prorogation

Je renseigne ma demande de prorogation

Motif de prorogation*

- Motif d'ordre familial ou de santé
- Motif d'ordre professionnel
- Indisponibilité ou défaillance de l'entreprise
- Difficultés d'instruction du dossier, notamment techniques

Merci d'ajouter des précisions sur votre demande.*

Téléverser votre pièce justificative selon le motif choisi*

Ajouter ma pièce justificative

Retour à l'accueil

Soumettre

1.3. Je vérifie que ma demande de prorogation a bien été déposée.

Je constate que ma demande de prorogation a été déposée avec succès et je consulte les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Aller sur mon espace perso » pour revenir à la synthèse de mes dossiers.

Je peux suivre l'avancée de mon dossier de prorogation sur mon espace personnel.

Votre demande de prorogation a été déposée
avec succès !



Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel. Attention, le dépôt de votre demande de prorogation ne signifie pas que votre demande est acceptée.

[Aller sur mon espace perso →](#)

Mes dossiers > Dossier n°07532

Dossier n° 07532

Demande de subvention

Arrive à échéance

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Synthèse des informations du dossier

Votre dossier demandeur



Votre demande de prorogation



Prorogation n° PRO-MPR-2022-30302

En cours d'instruction

Date de dépôt de la demande

20/08/2021

Décision de prorogation

-



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah